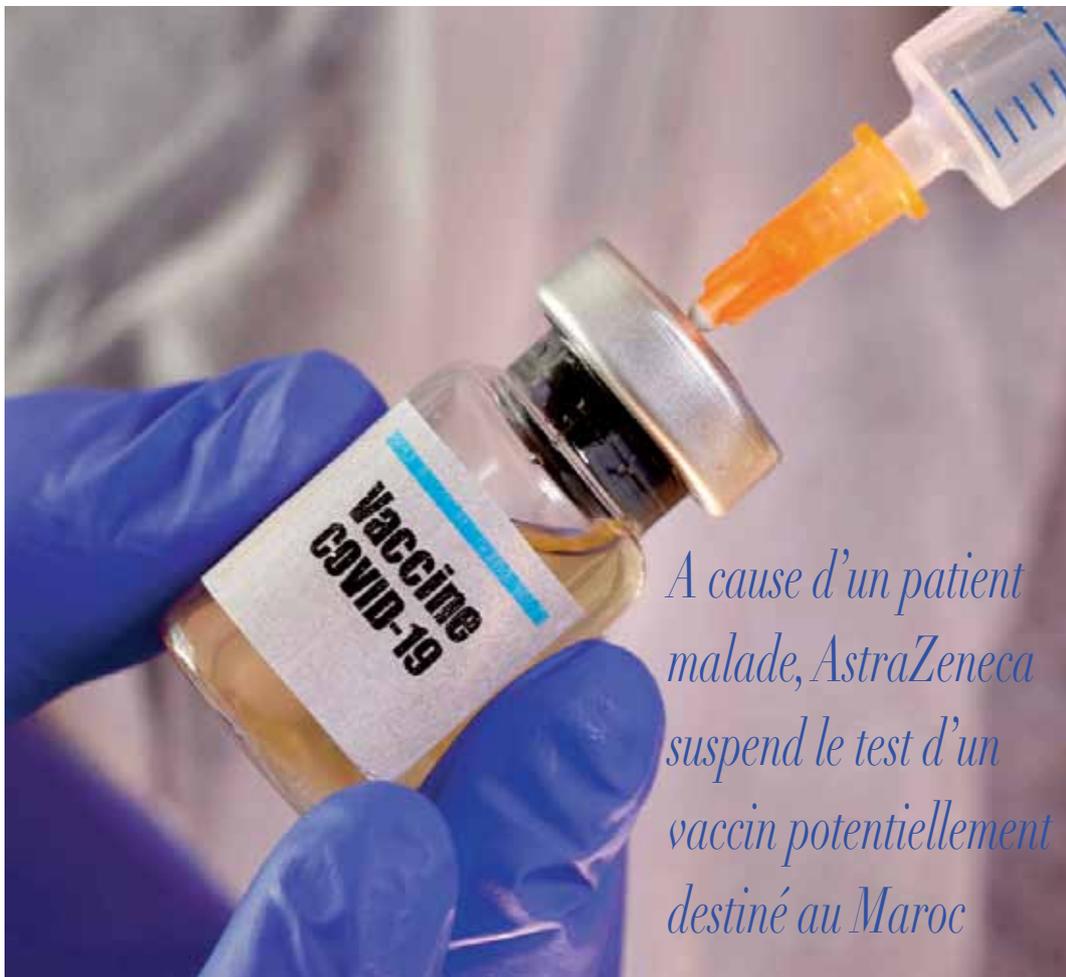


Course folle entre laboratoires sous pression

Il n'en reste pas moins que l'antidote miracle n'est pas pour demain



A cause d'un patient malade, AstraZeneca suspend le test d'un vaccin potentiellement destiné au Maroc

Lire page 4

Adhésion de la Chambre des représentants à l'AIPA en tant que membre observateur



Un couronnement pour la diplomatie parlementaire, déclare Habib El Malki

Page 3

Les essais cliniques du vaccin anti-Covid chinois s'invitent sous la Coupole



Omniprésence remarquable du Groupe socialiste

Page 2

L'homme face aux pandémies



Pages 20-21

Le Comité exécutif de la CAF officialise le report du dernier carré de la C1 et la C2



Le WAC "se sépare à l'amiable" de Garrido à quelques semaines du choc contre le National du Caire

Page 31

Les essais cliniques du vaccin anti-Covid chinois s'invitent sous la Coupole



Omniprésence
remarquée du
Groupe socialiste



Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a adressé une question orale au ministre de la Santé, Khaled Ait Taleb, l'interpellant sur les mesures juridiques et sanitaires prises pour protéger les citoyens volontaires dans les essais cliniques du vaccin contre le coronavirus.

Cette question orale intervient quelques jours après « la suspension de certains laboratoires internationaux pionniers de leurs essais cliniques finaux d'un vaccin contre le coronavirus en raison de l'émergence de complications chez un patient, et vu la participation du Maroc à certaines expériences mondiales dans le domaine de la recherche sur les vaccins ».

Pour cette raison, le Groupe socialiste a interpellé Khaled Ait Taleb sur les garanties légales offertes aux citoyens qui participent à ces expériences, et lui a également demandé de clarifier les mesures que son département prend pour assurer le respect des normes scientifiques et éthiques en vigueur dans ce domaine.

Il convient de préciser que l'entreprise pharmaceutique britannico-suédoise AstraZeneca a annoncé mardi suspendre ses essais cliniques pour un vaccin contre le coronavirus menés avec l'Université d'Oxford après le développement d'un malaise non expliqué sur l'un des volontaires à l'expérimentation de ce vaccin.

De son côté, la députée itihadi, Hanane Rihab, a adressé une question écrite au ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, au sujet des grèves des éboueurs de la ville de Casablanca.

«La ville de Casablanca a connu ces derniers temps l'accumulation des ordures dans les rues en raison des grèves successives des éboueurs pour protester contre le non-paiement de leurs salaires et la détérioration de leurs conditions de travail, notamment au vu des conditions épidémiologiques difficiles que traverse la ville », a souligné la députée du Groupe socialiste à la Chambre des représentants dans sa question au ministre de l'Intérieur.

Elle a également averti que « ces

grèves et arrêts de travail dans un secteur qui doit fonctionner quotidiennement et sans interruption, et dans une grande ville comme Casablanca, vont créer des problèmes sérieux pour la ville. D'où la nécessité de trouver une solution urgente avec les sociétés délégataires qui gèrent le secteur afin d'éviter toute tension qui pourrait survenir à l'avenir ».

La parlementaire itihadi a aussi appelé le ministre de l'Intérieur à préciser les mesures que son ministère compte prendre pour débarrasser la ville de Casablanca des ordures accumulées, et l'a également interrogé sur les mécanismes que son département va mettre en place pour obliger les sociétés délégataires chargées du ramassage des ordures dans la ville à respecter les dispositions du cahier des charges et notamment son volet relatif au paiement des salaires des travailleurs.

Le parlementaire Mohamed El Mellahi, du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a, pour sa part, adressé

une question écrite au ministre de l'Équipement, des Transports, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, sur la pollution des eaux d'un oued près du pont du Prado à Tétouan.

Il a indiqué que « la pollution des eaux de l'oued situé près du pont du Prado dans la zone entre les communes de Tétouan et Azla, a mis en colère les personnes concernées par la sécurité environnementale à Tétouan, surtout après l'apparition d'étranges couleurs à la surface de l'eau ».

Dans le même contexte, Mohamed El Mellahi a estimé que « la publication sur les réseaux sociaux de nombreux posts et photos montrant la pollution de l'oued en question, appelle à prendre des mesures urgentes et à mener à bien des recherches en laboratoire sur un échantillon de son eau pour révéler le type de pollution et l'étendue du danger qu'elle peut représenter pour la population, d'autant plus que de nombreuses parties ont précédemment appelé à ce que les oueds soient protégés de toutes les formes de pollution ».

Le député itihadi a appelé le ministre Abdelkader Amara à clarifier les mesures que son ministère compte prendre pour protéger les eaux dans la partie de l'oued située près du pont du Prado à Tétouan, et il l'a également interrogé sur les informations dont son ministère dispose à ce sujet.

Quant au parlementaire Mohamed Ahwit, il a posé une question orale à Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, sur les souffrances des adhérents des amicales et coopératives immobilières.

Le député itihadi a affirmé que même si certaines amicales immobilières ont eu du succès, le rêve de nombreux citoyens marocains dans les différentes régions du Royaume a été brisé. Cela pose, selon lui, la question de la qualité des lois régissant le secteur.

Mourad Tabet



Adhésion de la Chambre des représentants à l'AIPA en tant que membre observateur

Un couronnement pour la diplomatie parlementaire, déclare Habib El Malki

L'adhésion de la Chambre des représentants à l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA) en tant que membre observateur, constitue un couronnement et un acquis important pour la diplomatie parlementaire, a affirmé, jeudi à Rabat, le président de cette institution législative nationale Habib El Malki.

La Chambre des représentants devient, ainsi, la première institution législative à l'échelle africaine et arabe à intégrer cette organisation interparlementaire asiatique, grâce à son action régulière dans la région et à sa diplomatie parlementaire dynamique et sérieuse, a-t-il souligné dans une déclaration à la presse.

Amorçant une démarche nouvelle aux niveaux parlementaire et économique, le Maroc a lancé le chantier de la coopération Sud-Sud, qui s'est avéré fructueux, a relevé Habib El Malki, ajoutant que la diplomatie parlementaire a adhéré à ce chantier en plaçant la coordination et la concertation avec les Parlements du Sud en tête de ses priorités.

Il a, dans ce sens, affirmé que la diplomatie parlementaire constitue un des canaux de dialogue importants qui vise à rapprocher les visions des peuples et à permettre l'échange entre les citoyens représentés par ces Parlements, à travers les différents groupes d'amitié, ainsi que de s'informer sur la situation économique, sociale, politique, culturelle et environnementale des pays concernés.

"Le rapprochement avec les pays de la région de l'ASEAN est porteur de nom-



breuses significations, puisque l'avenir sera asiatique, compte tenu d'une série d'indicateurs socioéconomiques et culturels", a estimé Habib El Malki, notant que tous ces facteurs ont poussé la diplomatie marocaine à s'orienter vers l'Asie, outre le raffermissement de ses relations constantes avec l'Afrique, l'Europe et l'Amérique latine.

Le Maroc a été admis en tant que membre observateur à l'occasion de la 41^{ème} assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA 41), tenue du 8 au 10 septembre à Hanoï.

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est un groupement économique-politique créé en 1967, qui comprend 10 pays, à savoir l'Indonésie,

Singapour, la Malaisie, le Vietnam, la Thaïlande, le Myanmar, les Philippines, Brunei, le Laos et le Cambodge.

Ce groupement vise à accélérer la croissance économique, à réaliser le progrès social et le développement culturel en Asie du Sud-Est, ainsi qu'à établir une zone de libre-échange entre les pays membres.

Abdellatif Loudyi reçoit le chef d'état-major des armées françaises



En exécution des Hautes instructions Royales, Abdellatif Loudyi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale a reçu, jeudi à Rabat, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées

(CEMA) de la République française.

Un communiqué de l'état-major général des Forces armées Royales (FAR) indique que cette rencontre a été l'occasion pour les deux responsables de mettre en exergue les relations d'amitié et de coopération multiformes qui lient le

Royaume du Maroc et la République française et d'exprimer, par ailleurs, leur volonté de consolider davantage ces relations dans le même esprit d'amitié, de compréhension mutuelle et de confiance partagée.

Les deux responsables ont mis en avant le rôle important joué par les deux pays pour promouvoir la stabilité et la sécurité, rapporte le communiqué.

Dans la même journée et sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales, le général de corps d'armée, inspecteur général des FAR, a reçu, au niveau de l'état-major général des FAR à Rabat, l'hôte français.

A son arrivée à l'état-major général des FAR, le général d'armée François Lecointre a été accueilli par le général de corps d'armée, inspecteur général des FAR, avant de passer en revue un détachement du Bataillon du quartier général des FAR qui rendait les honneurs, précise le même source.

Les entretiens se sont déroulés en présence de l'ambassadrice de France au Maroc ainsi que de l'attaché de défense près l'ambassade de France à Rabat, fait savoir le communiqué, notant qu'ils ont porté sur la consolidation et le ren-

forcement de la coopération militaire entre les Forces armées des deux pays.

A cet effet, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité, la solidité, l'excellence et la durabilité de cette coopération bilatérale et ont réitéré leur volonté commune de la raffermir et de l'approfondir davantage à travers le partage d'expérience et d'expertise, et plus particulièrement à travers la promotion de l'interopérabilité entre les armées des deux pays.

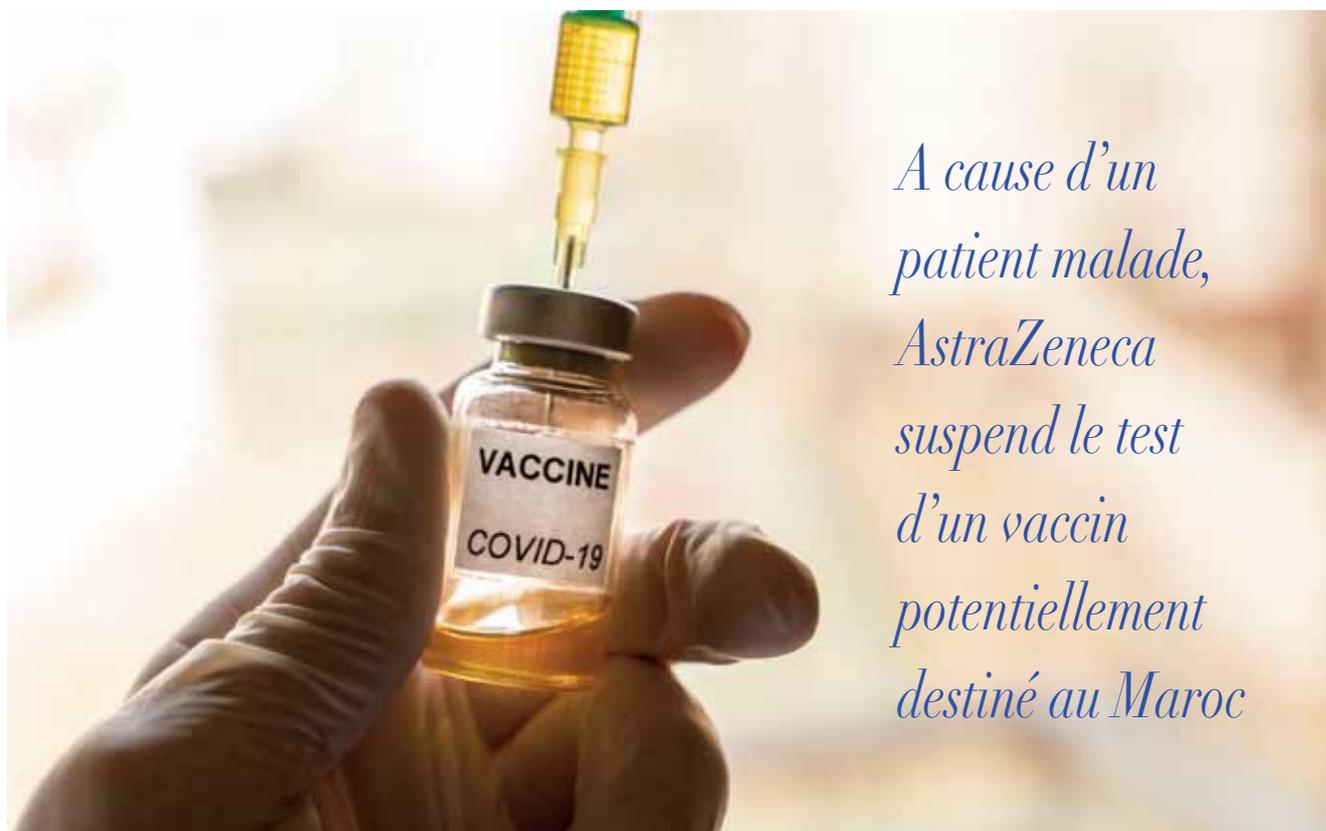
Animé par la volonté explicite des deux pays, l'agenda de la coopération militaire bilatérale est régulièrement développé et enrichi grâce, notamment, aux Commissions mixtes bisannuelles, tenues alternativement à Rabat et à Paris, ajoute la même source, rappelant que la dernière édition a eu lieu à Rabat du 25 au 27 juin 2019.

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées de la République française, est en visite au Royaume du Maroc du 9 au 13 septembre 2020, à la tête d'une importante délégation.

Au cours de cette visite, la délégation se rendra au Collège Royal de l'enseignement militaire supérieur à Kénitra et à l'Académie Royale militaire à Meknès.

Course folle entre laboratoires sous pression

Il n'en reste pas moins que l'antidote miracle n'est pas pour demain



A cause d'un patient malade, AstraZeneca suspend le test d'un vaccin potentiellement destiné au Maroc

Observée attentivement par le monde entier, la course au vaccin bat son plein. Sous pression, les laboratoires pharmaceutiques refusent catégoriquement de relâcher leurs normes de sécurité. Pour preuve, AstraZeneca, le groupe anglo-suédois. Son vaccin fait partie des neuf autres potentiels vaccins candidats dont pourrait profiter le Maroc au prix de 3 dollars la dose, dans le cadre du futur dispositif d'accès mondial au vaccin contre le nouveau coronavirus, COVAX (voir notre édition du mardi 1er septembre).

Après qu'un des participants est tombé malade, le groupe pharmaceutique, né de la fusion en avril 1999 du suédois Astra et de l'anglais Zeneca, et qui promet au moins 300 millions de doses du vaccin candidat, a dû stopper net les essais cliniques de phase III,

réalisés sur 30.000 personnes, de son vaccin contre le Covid-19. Si l'annonce a fait l'effet d'une bombe, plongeant par la même occasion le cours de la bourse de 8%, il ne faut pas pour autant s'inquiéter outre mesure. Les spécialistes évoquent une situation habituelle quand il s'agit d'études incluant des patients humains.

A priori, le participant en question aurait développé une inflammation de la moelle épinière selon le «New York Times». L'administration du vaccin aurait eu un effet semblable à une infection naturelle. Pour le porte-parole d'AstraZeneca, cité par le quotidien français «L'échos», cette suspension «avait pour but de donner aux scientifiques le temps de vérifier les données d'innocuité, sans compromettre l'essai». Et pour cause, toujours selon ce dernier : «Il se peut en effet aussi que les troubles

du patient n'aient rien à voir avec le vaccin, en particulier, s'il a reçu le placebo et, même, s'il a bien reçu le vaccin. Ce sera aux membres du comité indépendant chargés de contrôler le déroulement de l'essai de le dire». Si l'on en croit le «Financial Times», le laboratoire anglo-suédois reprendra les essais la semaine prochaine contrairement à d'autres dont la flamme devrait s'éteindre bientôt.

En effet, tous les projets de vaccin ne se valent pas. On vise notamment ceux utilisant la technologie à base d'adénovirus. Pour ne pas les nommer, les vaccins chinois de CanSinoBio et russes actuellement en développement sont sur la sellette. La raison : un manque de rigueur dans l'application des procédures mais aussi l'opacité qui les entoure. Et quid du vaccin américain espéré pour le jour de l'élection présidentielle?

Récemment, le Dr. Moncef Slaoui s'est montré pour le moins pessimiste. L'un des chefs de l'opération Warp Speed a expliqué qu'il y avait «de très, très faibles chances qu'un vaccin soit prêt avant l'élection américaine du 3 novembre 2020» en dépit de l'optimisme débordant du président Donald Trump, qui aurait fait pression sur les autorités de santé pour qu'elles abaissent à 50% le taux d'efficacité requise pour la validation du vaccin, au lieu des 75% habituels.

De toute évidence, l'enjeu est devenu autant politique que médical ou économique, mais dans l'ensemble, les laboratoires impliqués dans cette course folle ont réitéré leur engagement à développer et tester les vaccins potentiels contre le Covid-19 selon des normes éthiques exigeantes, avec pour base, des principes scientifiques solides, à mille lieues de toute no-

tion d'urgence. Et pour cause, en cas de faux pas, c'est l'avenir de la vaccination dans son ensemble qui risque d'être compromis. On s'explique. Au même titre que les gouvernements responsables, les industriels pharmaceutiques n'ont rien à gagner à brûler les étapes. Au contraire, ils ont tout à perdre. Concrètement, un vaccin inefficace ou avec trop d'effets secondaires, encore plus s'ils sont graves demeure le meilleur moyen de ruiner une confiance dans la vaccination d'ores et déjà érodée. Un schéma somme toute logique puisqu'on attend des vaccins l'efficacité, l'innocuité et surtout une tolérance quasi-parfaite car on les administre à des personnes en bonne santé. Dès lors, l'anticipation des risques par le biais d'essais cliniques aussi larges que possible se révèle capitale.

Chady Chaabi

Accord sur les institutions régaliennes de la Libye

“

Nasser Bourita
Les compromis de Bouznika confirment que les Libyens sont capables de résoudre leurs problèmes sans tutelle ni influence



Les délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du Parlement de Tobrouk ont annoncé, jeudi à Bouznika, au terme de leurs réunions dans le cadre du dialogue libyen, qu'elles sont parvenues à un accord global sur les critères et les mécanismes transparents et objectifs pour occuper les postes de souveraineté.

Les deux parties ont également convenu de poursuivre ce dialogue et de reprendre ces réunions durant la dernière semaine de ce mois afin d'achever les mesures nécessaires qui garantissent l'application et l'activation de cet accord, indique le communiqué final conjoint lu par Driss Omran de la Chambre des représentants libyenne, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Les deux parties au dialogue ont appelé l'ONU et la communauté internationale à soutenir les efforts du Maroc visant à réunir les conditions adéquates et à créer un climat propice pour parvenir à une solution politique globale en Libye, renouvelant leurs remerciements et leur gratitude au Royaume et à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le soutien et l'assistance afin de surmonter la crise libyenne et réaliser les espoirs du peuple libyen et ses aspirations à bâtir un Etat civil et démocratique qui jouit de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

Elles ont aussi affirmé que leurs réunions, qui se sont déroulées dans "une atmosphère amicale et fraternelle marquée par la compréhension et le consensus", interviennent suite à leur conscience de la situation actuelle du pays, à différents niveaux, une situation extrêmement dangereuse menaçant la sécurité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat, née des interventions étrangères néga-

tives qui ravivent les guerres et les alignements régionaux et idéologiques.

Les deux parties ont de même souligné que ces réunions interviennent en application de l'article 15 de l'accord politique libyen conclu à Skhirat et en confirmation des conclusions de la conférence de Berlin soutenant la solution politique et sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et s'expliquent par leur conscience des répercussions dangereuses nées de la division politique et institutionnelle qui a fait que le citoyen a perdu confiance en le rôle des institutions législatives, exécutives et de contrôle en raison des mauvaises conditions de vie à tous les niveaux.

Dans son intervention en l'occasion, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, jeudi à Bouznika, que les compromis nés des réunions des deux délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du Parlement de Tobrouk ont confirmé les convictions du Royaume selon lesquelles les Libyens sont capables de trouver des solutions à leurs problèmes sans tutelle ni influence comme ils sont en mesure de déterminer l'intérêt de la Libye et la voie de le servir.

S'exprimant peu avant la lecture du communiqué final conjoint ayant sanctionné les réunions des deux délégations dans le cadre du dialogue libyen, il a relevé que le Royaume a été toujours convaincu - ce qui a été d'ailleurs confirmé lors des réunions de Bouznika - que le Haut Conseil d'Etat et la Chambre des représentants sont la pierre angulaire pour tout avancement sur la voie de trouver des solutions aux questions concernant la crise libyenne.

Il a aussi souligné que les compromis im-

portants auxquels ont abouti les deux délégations et qui concernent la nomination aux postes de souveraineté, ne sont pas une simple déclaration d'intentions ou des recommandations, mais il s'agit bien de compromis et de décisions concrètes au sujet des institutions et des questions ayant un impact direct sur la vie quotidienne du peuple libyen.

Le ministre a en outre félicité les deux délégations de ces compromis, estimant que les institutions objet de ces décisions symbolisent l'unité de l'Etat et que l'unification de ces institutions est un élément essentiel de toute solution future à la crise en Libye.

Il a également salué le climat positif et l'esprit de fraternité et de responsabilité ayant régné lors de ces réunions et où primait l'intérêt de la Libye et de son peuple sur toute autre considération. Il s'est de même félicité des compromis "qui sont de bon augure et qui apportent de bonnes nouvelles" aux Libyens.

Nasser Bourita a, par ailleurs, exprimé ses remerciements à tous les pays et organisations régionales qui ont fait part de leur soutien au dialogue libyen à Bouznika et aux efforts des deux délégations pour parvenir à des compromis.

Les deux délégations libyennes saluent les efforts et la position impartiale du Maroc

Les délégations du Haut Conseil d'Etat libyen et du Parlement de Tobrouk ont exprimé, jeudi à Bouznika, leurs remerciements et leur gratitude pour les efforts du Royaume du Maroc dans la relance du dialogue libyen, ainsi que pour sa position impartiale.

S'exprimant peu avant la lecture du communiqué final conjoint ayant sanctionné les réunions de Bouznika, Fawzi Aqab, de la délégation du Haut Conseil d'Etat libyen, a exprimé sa gratitude au Royaume pour ses efforts de réunir les conditions adéquates au dialogue et à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le soutien et l'assistance continus afin d'aider le peuple libyen et de réaliser la stabilité et la sécurité en Libye.

Il a également affirmé la grande confiance en la position "impartiale et neutre" du Maroc, qui a instauré le climat approprié et réuni les conditions idoines pour le dialogue dans le but de trouver des solutions à la crise en Libye.

De son côté, le représentant de la Chambre des représentants libyenne, Essam Al Jahani, a exprimé ses remerciements au Royaume pour avoir accueilli le dialogue afin de parvenir à une solution au problème libyen, relevant que le Maroc a facilité ce dialogue par tous les moyens.

Il a ajouté que ces réunions seront le prélude au processus d'une grande solution politique pour la Libye qui va sortir le pays de la situation actuelle en l'amenant vers l'unité, la sécurité et la stabilité.

Il a en outre mis en avant "la très grande" harmonie entre les deux délégations, soulignant que les Libyens sont capables de parvenir, par la voie du dialogue, à des solutions aux problèmes du pays dans l'intérêt du peuple et des générations futures.

Hausse des menaces terroristes visant le Royaume, selon le BCIJ

Démantèlement d'une cellule terroriste qui préparait des attentats à la bombe

Le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a démantelé une cellule terroriste affiliée à l'"Etat islamique".

Exécutées simultanément dans les villes de Tanger, Tiflet, Témara et Skhirat, aux premières heures de jeudi, les opérations du BCIJ ont abouti à l'arrestation de cinq extrémistes âgés entre 29 et 43 ans, indique un communiqué, ajoutant que l'un des suspects interpellé à Tiflet a opposé une résistance farouche.

Un autre suspect interpellé dans la ville de Témara, poursuit la même source, a tenté de se faire exploser à l'aide d'une grande bonbonne de gaz.

Les perquisitions et les opérations de ratisage menées dans des locaux et appartements exploités par les mis en cause comme lieux sécurisés et base-arrière de soutien logistique ont permis de saisir 3 ceintures explosives contenant des tubes pour charger des objets explosifs, 15 bouteilles contenant des matières chimiques suspectes, 2 détonateurs électriques, du matériel électronique, des poudres chimiques et des câbles électriques, précise le BCIJ.

Il s'agit aussi de 3 cagoules, 2 paires de jumelles, du matériel électronique et électrique de soudure, une caméra numérique sophistiquée, 2 bombes lacrymogènes, un grand lot d'armes blanches de différentes tailles, des petites bonbonnes de gaz, 2 cocottes-minute chargées de clous et de câbles et une autre contenant un liquide chimique suspect, outre des sacs en plastique contenant des écrous en fer et des substances suspectes, 5 batteries et 25 torches, selon la même source.

Les perquisitions ont aussi permis de saisir une maquette en carton portant le signe de Daesh, 3 gilets explosifs en cours



de préparation, plusieurs tuyaux en plastique entrant dans la fabrication et la préparation de ceintures explosives, outre environ 3 kg de nitrate d'ammonium qui ont été mis, avec les autres substances chimiques saisies, à la disposition de l'expertise technique qui sera menée par le laboratoire de la police scientifique et technique, ajoute le communiqué.

Les recherches et investigations menées révèlent, poursuit-on, que le chef de cette cellule, aux antécédents judiciaires dans les crimes violents et considéré comme un suspect dangereux, avait planifié, en compagnie de ses complices, de mener des opérations terroristes visant plusieurs installations et

sites sensibles, en utilisant des engins et des ceintures explosifs et ce, pour déstabiliser la sécurité et la stabilité du Royaume.

L'enquête a également révélé que tous les suspects, qui ont atteint des stades avancés de planification et de préparation de leurs projets terroristes, avaient effectué des missions de reconnaissance afin d'identifier les cibles qu'ils projetaient d'attaquer par des attentats suicide en utilisant des gilets explosifs, leur objectif étant de causer de lourds dégâts et donner de l'impact à ces opérations criminelles, au service de l'agenda destructeur de Daesh, ajoute le BCIJ.

Les mis en cause ont été placés en garde

à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent pour déterminer l'ensemble des ramifications et liens éventuels de ce réseau terroriste et interpellé tous les complices dans ces plans destructeurs, en plus de neutraliser tous les dangers et les menaces qui en découlent, relève la même source.

Cette opération qualitative intervient dans un contexte marqué par la hausse des menaces terroristes visant le Royaume, notamment avec la recrudescence des activités terroristes dans la région sahélo-saharienne et dans des zones en Afrique du Nord, conclut le communiqué.

Des pesticides interdits exportés vers le Maroc

Selon Greenpeace et Public Eye, 41 produits prohibés en UE vendus au Brésil, en Ukraine, au Mexique, en Afrique du Sud et dans le Royaume



Paraquat, dichloropropène, cyanamide: ces pesticides interdits dans l'Union européenne pour leur toxicité

sont exportés par des sociétés européennes hors du continent, dénoncent jeudi les organisations Greenpeace et Pu-

blic Eye, qui pointent en particulier la société suisse Syngenta.

Pourtant, plus de 81.000 tonnes de ces produits et d'autres pesticides interdits ont été vendus hors de l'UE en 2018, selon Greenpeace UK et Public Eye, qui ont épluché les "notifications d'exportations" remplies par les entreprises pour commercialiser ces substances vers des pays où elles sont autorisées.

"Chaque année, des pesticides interdits dans l'UE en raison de leur toxicité avérée sont expédiés depuis le sol européen vers des pays où les réglementations sont plus faibles", selon le rapport.

"Si la pratique est légale et connue, les principaux acteurs de ce commerce ont toujours pu maintenir leurs activités derrière un voile d'opacité, protégés par le sacro-saint +secret des affaires+", reprochent les ONG.

Les pays d'où sont exportés le plus de

pesticides interdits dans l'UE sont le Royaume-Uni, largement en tête, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, l'Espagne et la Belgique. Ils "couvrent plus de 90% des volumes" qui se sont montés en 2018 à 81.615 tonnes et concernent 41 pesticides interdits dans l'UE, selon les ONG.

Les principales destinations sont le Brésil, l'Ukraine, le Maroc, le Mexique et l'Afrique du Sud. "Les risques sanitaires ou environnementaux sont dramatiques", s'alarment les ONG.

Ce rapport désigne en particulier la société suisse Syngenta, "de loin le plus gros exportateur de pesticides interdits depuis l'UE", mais aussi les allemandes Bayer, BASF et Alzchem et l'italienne Finchimica.

Le Conseil constitutionnel français a validé début 2020 l'interdiction de production en France et d'exportation de produits phytopharmaceutiques contenant des substances bannies par l'UE à partir de 2022.

Moulay El Hassan Hbid, président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech

Cette année universitaire sera exceptionnelle parce qu'elle nous impose des initiatives que nous n'avons jamais prises

Entretien

Le président de l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech, Moulay El Hassan Hbid, revient, dans un entretien accordé à la MAP, sur les mesures prises pour assurer la réussite des examens reportés de la session de printemps au titre de l'année universitaire 2019-2020, ainsi que sur les préparatifs pour l'année universitaire 2020-2021, dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19.



Quelles sont les mesures prises par l'UCA pour réussir les examens reportés de la session de printemps au titre de l'année universitaire 2019-2020 ?

Les examens de la session de printemps pour l'année universitaire 2019-2020 ont démarré le 9 et se poursuivront jusqu'au 27 septembre courant pour la session ordinaire, et entre le 5 et le 25 octobre prochain pour la session de rattrapage.

Afin de faire face aux contraintes sanitaires et de protéger la santé de nos étudiants en leur évitant les multiples déplacements, l'Université Cadi Ayyad a décidé de mettre en place 17 centres d'examens provinciaux et régionaux. Ces centres accueilleront les étudiants des établissements à accès ouvert pour y passer les examens reportés. Les établissements à accès limité, quant à eux, adopteront d'autres options pour évaluer les connaissances de leurs étudiants.

En ce qui concerne l'aspect logistique, l'université a œuvré pour fournir tous les équipements nécessaires, afin d'assurer les conditions de sécurité sanitaire en adoptant des protocoles sanitaires et préventifs stricts.

Pour ce faire, l'université a conclu des contrats avec des sociétés de stérilisation et de désinfection, ainsi qu'avec une société spécialisée dans la mise en place de salles mobiles "chapiteaux". L'université entend utiliser ces chapiteaux dans les centres qui ne disposent pas de places suffisantes ou qui ne répondent pas aux exigences de l'ensemble du processus, que ce soit en termes de capacité ou en termes de compatibilité avec les dates d'examen. L'UCA a également établi des procédures pour gérer le processus de collecte des questions d'examen, ainsi que le processus de correction en tenant compte des conditions de santé et de sécurité qui l'accompagnent.

Comment vont s'organiser les examens pour les étudiants atteints

de Covid-19 ou placés en confinement ?

Nous avons informé nos étudiants que ceux qui sont porteurs du virus ou qui ont été en contact avec une personne confirmée ou suspectée porteuse de s'abstenir de se présenter aux centres d'examens sous aucun prétexte, et de rester confinés dans le strict respect des consignes des autorités publiques et sanitaires.

Nous leur avons annoncé également qu'il leur sera permis de passer une session d'examen extraordinaire, en dehors de la session de rattrapage, et ce à une date ultérieure, lorsque leur état de santé ou de voyage le leur permettra ainsi et ce, dans un souci majeur lié à la préservation de la santé publique.

Après votre expérience avec l'enseignement à distance durant le confinement, comment vous envisagez l'année universitaire 2020-2021 ?

Cette année universitaire sera exceptionnelle parce qu'elle nous impose un ensemble de résolutions, d'initiatives que nous n'avons jamais engagées précédemment. Ainsi, nous avons anticipé la rentrée universitaire dès le 24 août dernier.

Cela nous a permis de programmer les examens de la session de printemps décalés et d'inscrire les nouveaux étudiants. Le 1er octobre prochain marquera le début de l'enseignement dans les établissements à accès régulé, quant aux établissements à accès ouvert, le démarrage effectif des cours sera à partir du 20 octobre.

Nous comptons prendre toutes les précautions pour faciliter la prochaine rentrée universitaire dans de meilleures conditions et accueillir les nouveaux étudiants.

L'accueil des étudiants se fera en groupes réduits. L'enseignement se fera en mode hybride et se déroulera avec un tiers du temps en présentiel surtout, pour les travaux pratiques et dirigés, un deuxième tiers à distance et un troisième

à travers le travail personnel que chaque étudiant doit investir.

C'est pour cela que nous continuons la production des contenus numériques et des ressources éducatives ouvertes pour la session d'automne et probablement pour la session du printemps aussi.

Nous continuons aussi la préparation technique des classes virtuelles et des cours scénarisés pour garantir la continuité pédagogique dans ce contexte délicat en raison de la pandémie.

Nous renforcerons l'enseignement à distance pour des raisons sanitaires certes, mais également parce que nous nous dirigeons vers une version virtuelle de l'UCA.

L'enseignement à distance pourrait-il renforcer l'offre pédagogique dans cette région, d'autant plus que l'UCA couvre un espace géographique important ?

L'enseignement à distance à travers la méthode hybride ou à travers des ressources, tels les "Moocs", était pour l'Université Cadi Ayyad un choix auquel elle a adhéré pour faire face à la problématique de la massification et pour pallier les problèmes linguistiques qui entravent la compréhension par les étudiants de leurs cours en présentiel.

L'enseignement à distance, pour nous actuellement, n'est plus un choix mais une nécessité pour les raisons sanitaires que nous vivons tous.

L'axe du numérique que l'université a pu développer ces dernières années offre aujourd'hui une pédagogie améliorée et complétée par des supports numériques online et offline intégrant de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Elle propose la mise en place d'un environnement numérique de travail, l'intégration de nouveaux modes d'apprentissage via des plateformes et des solutions innovantes, autant d'outils qui ont pour vocation de renforcer l'offre pédagogique de notre région dans ces

conditions délicates du confinement.

L'UCA dispose d'un Centre d'études, d'évaluation et de recherches pédagogiques (CEERP). Comment ce centre contribue au développement du dispositif de l'enseignement à distance ?

Une des nombreuses missions qui sont assignées au centre, en plus de promouvoir la formation par la recherche, est de programmer des formations continues dans les domaines de la didactique, d'accompagner les enseignants-chercheurs et les responsables de filières dans le processus de montage des filières. Le centre assure également une mission non moins importante qui est celle de promouvoir l'innovation des pratiques pédagogiques et d'accompagner les enseignants dans la production des ressources pédagogiques innovantes.

Le CEERP se joint au Centre de l'innovation pédagogique (CIP) et au Centre de la formation continue de l'Université Cadi Ayyad, pour mutualiser les efforts et les moyens dans un seul objectif : le renforcement du dispositif de l'enseignement à distance.

Ces centres œuvrent pour la mise en place de plateformes numériques, le développement de nouvelles plateformes pour l'enseignement pratique au profit de plusieurs filières, la promotion des nouvelles technologies d'enseignement et d'apprentissage au sein de l'université, la production de ressources audiovisuelles ouvertes et adaptées à son environnement et l'accompagnement des parties prenantes dans le processus de développement de leurs pratiques pédagogiques.

Ce sont là les défis numériques que l'UCA s'est engagée à relever ces dernières années, et qu'elle a très bien réussi. Nous continuons, aujourd'hui plus que jamais, notre mobilisation en vue de relever ces défis numériques, pour garantir la continuité pédagogique malgré cette pandémie menaçante.



Plus de 900.000 morts dans le monde *L'OMS déplore le "manque de solidarité"*



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déploré jeudi le "manque de solidarité" et a appelé à un "leadership" des grandes puissances dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, au moment où le seuil des 900.000 morts a été franchi dans le monde. "Ce qui m'inquiète le plus... c'est le manque de solidarité", a affirmé le directeur de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus lors d'une conférence de presse virtuelle. "Il nous faut de la solidarité et il nous faut un leadership mondial, en particulier des grandes puissances. C'est comme cela que nous pouvons vaincre ce virus", a-t-il insisté, le ton grave.

Le directeur des urgences sanitaires de l'organisation, Michael Ryan, a lui aussi prévenu que la fin de la pandémie n'était pas encore en vue. "Nous pouvons seulement promettre de faire ce qui est humainement possible", a-t-il dit et d'ajouter: "La fin (de la pandémie) ne viendra pas rapidement".

Pour l'ONU et son secrétaire général Antonio Guterres, il faut un "bond immense" dans le financement --15 milliards de dollars dans les trois mois-- pour accroître les chances de trouver une parade au coronavirus et arriver à ce que le monde "prospère à nouveau".

"Sans une infusion de 15 milliards de dollars dans les trois mois, et en commençant de suite, nous allons perdre la fenêtre de tir" pour accélérer la lutte contre la pandémie et rendre accessibles à tous les pays les moyens de la combattre, a averti M. Guterres. La barre des 900.000 décès dans le monde a été franchie mercredi soir selon un comptage réalisé par l'AFP à 21h30 GMT à partir de sources officielles. Jeudi à 17h00 GMT, le bilan était de 905.269 morts et près de 28 millions de cas d'infection avaient été officiellement diagnostiqués. Vendredi 11 septembre, cela faisait six mois jour pour jour que, le 11 mars, l'OMS qualifiait le Covid-19 de "pandémie", une annonce suivie de confinements et de coups d'arrêt à l'économie mondiale.

Face à l'installation de la pandémie dans la durée, la course aux vaccins bat son plein, notamment dans les deux pays les plus endeuillés : les Etats-Unis et le Brésil. Dans son dernier point daté de mercredi, l'OMS recense 35 "candidats vaccins" évalués dans des essais cliniques sur l'homme à travers le monde. Neuf en sont déjà à la dernière étape, ou s'apprentent à y entrer. C'est la "phase 3", où l'efficacité est mesurée à grande échelle sur des milliers de volon-

taires. L'OMS ne s'attend cependant pas à une vaccination généralisée avant mi-2021. La France a enregistré 9.843 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, un record depuis le début de l'épidémie et le lancement des tests à grande échelle, a annoncé jeudi la Direction générale de la Santé. Près de 50.000 nouveaux cas (48.542) ont été comptabilisés en une semaine pendant laquelle plus d'un million de tests ont été réalisés.

Dix-neuf personnes sont mortes du Covid-19 dans le pays depuis mercredi, portant à 30.813 le nombre de décès depuis le début de l'épidémie en France. Dans le détail, 20.338 personnes sont décédées au sein des établissements hospitaliers et 10.475 en établissements sociaux et médico-sociaux, dont les Ehpad. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 191.168 décès, suivis par le Brésil avec 128.539 morts, l'Inde (75.062), le Mexique (69.095) et le Royaume-Uni (41.608).

Les maux de tête, la confusion et les délires expérimentés par certains malades pourraient être le résultat d'une invasion du cerveau par le coronavirus, selon une étude de l'université américaine de Yale publiée mercredi. Les recherches, encore préliminaires,

montrent que le virus est capable de se dupliquer et de priver d'oxygène les cellules du cerveau.

Des millions d'élèves italiens retourneront lundi prochain sur les bancs d'école après six mois passés à la maison, dans ce pays qui a été l'un des premiers pays européens à être durement touché. Quant au Festival international du film de Toronto (TIFF), plus grande fête du 7e art en Amérique du Nord, il s'ouvre dans une formule virtuelle, pandémie oblige, contraignant les grandes stars d'Hollywood à présenter leurs films à distance. Mais dans le reste du monde, les restrictions se multiplient pour tenter d'endiguer l'épidémie. Les voyageurs arrivant en Angleterre depuis le Portugal continental, destination prisée des touristes britanniques, de Hongrie et de territoires français d'outre-mer devront subir une quarantaine en raison d'une résurgence de l'épidémie de nouveau coronavirus, a annoncé jeudi le gouvernement britannique.

En Indonésie, la capitale Jakarta va imposer dès lundi un nouveau confinement partiel, a annoncé le gouverneur de la ville, qui dit craindre un "effondrement" des infrastructures sanitaires face à l'accélération du nombre de malades du coronavirus.

La pandémie en Afrique offre un nouveau marché aux corrompus

Fonds détournés, contrats passés auprès de sociétés politiquement amies, surfacturations et fraudes: l'Afrique du Sud est confrontée à une embarrassante série de scandales de corruption liés aux fonds alloués pour lutter contre le coronavirus. Comme d'autres pays sur le continent.

Pendant deux semaines, les soignants ont manifesté bruyamment tous les jours à l'heure du déjeuner dans les grandes villes sud-africaines, pour dénoncer le manque d'équipement de protection. Ils ont déjà perdu 240 collègues en raison de la maladie, sur les 27.000 infectés au travail. "On ne peut plus se taire. Les soignants meurent", dénonce l'infirmier Frans Mokgope, mettant en cause le manque criant de gants, lunettes et blouses pour se protéger.

Les enquêteurs sud-africains ont déjà dans les mains 600 dossiers d'entreprises soupçonnées de corruption, sur plus de cinq milliards de rands (250 millions d'euros) de contrats destinés à fournir matériel, aide sociale et distributions alimentaires.

Les entrepreneurs pilliers de fonds Covid sont si nombreux qu'ils ont hérité d'un néologisme: les "Covidpreneurs". Et cette corruption n'épargne pas d'autres pays africains. De Nairobi à Lagos, responsables gouvernementaux et entreprises ont été pris la main dans le sac à pandémie.

Le continent a été frappé moins fort par le virus qu'initialement redouté -- 31.893 décès sur plus de 1,3 million de cas, dont près de la moitié en Afrique du Sud (14.678 morts pour 635.000 cas). Mais des centaines de millions de dollars prévus pour y faire face ont disparu. Des hôpitaux se retrouvent avec du matériel pas aux normes, des équipements ou désinfectants inefficaces. Les deux tiers des contrats de fourniture de matériel de protection en Afrique du Sud ne respectent pas les règles fiscales, ou ne sont pas déclarés, a fait savoir jeudi le commissaire du fisc Edward Kieswetter. Beaucoup de ces entreprises ne connaissent d'ailleurs rien à ce secteur, a-t-il ajouté sur la chaîne SABC, "ce qui a pu contribuer au nombre de morts de soignants", en raison de la mauvaise qualité de



ces fournitures.

En Afrique de l'Est, des images postées par des médecins et infirmiers kenyans, montrant du matériel défectueux dans les services de réanimation, ont largement circulé, gênant le gouvernement. Et en République démocratique du Congo, les accusations de malversations financières font rage: en mai, le Premier ministre Sylvester Ilunga Ilunkamba affirmait avoir décaissé 10,7 millions de dollars pour lutter contre le coronavirus. Un mois plus tard, le responsable de ces programmes disait n'avoir reçu que 1,4 million.

Le vice-ministre de la Santé Albert M'Peti Biyombo a même dénoncé l'existence des "solides réseaux mafieux créés pour détourner ces fonds" au sein de son ministère et qui exigent, selon lui, des "rétro-commissions jusqu'à hauteur de 35% auprès des

structures bénéficiaires de ces fonds".

En Ouganda, quatre responsables gouvernementaux risquent la prison pour avoir empoché un demi-million de dollars sur un fonds destiné à nourrir les plus vulnérables. Un autre, qui entassait dans sa maison des sacs de maïs et de haricots destinés aux pauvres, n'est pas passé inaperçu. Une enquête a été ouverte après la publication d'une conversation, largement partagée sur les réseaux sociaux, entre l'ambassadrice ougandaise au Danemark et son adjoint, qui discutent sur Zoom des moyens de détourner des fonds Covid.

Le nombre de ces affaires fait enrager le patron de l'OMS, l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Aucune forme de corruption n'est acceptable. Mais celle qui concerne l'équipement de protection (EPI),

qui peut sauver des vies, c'est carrément du meurtre", a-t-il dénoncé le mois dernier.

Le détournement de ces équipements ou "de fonds destinés à sauver des vies doit être puni autant que possible", a renchéri le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'Union africaine, John Nkengasong.

Ces affaires ne font que rappeler l'omniprésence de la corruption sur le continent, soupirent des organisations civiles exaspérées. "C'est fermement ancré, enraciné", regrette le directeur de l'ONG Corruption Watch auprès de l'AFP. "Les profiteurs de guerre étaient autrefois exécutés sur-le-champ (...). C'est comme ça que je vois les choses. Quand un pays est en guerre contre une pandémie et que certains volent et sapent cet effort à leur profit, c'est de la trahison".

En France, le Covid reconnu automatiquement comme maladie professionnelle pour les soignants gravement atteints

Le Covid-19 sera automatiquement reconnu comme maladie professionnelle pour les soignants touchés par le virus et ayant eu besoin d'un apport d'oxygène, les autres soignants et les non-soignants devant passer par un comité de deux médecins, selon le ministère français de la Santé.

La parution d'un décret sur ce sujet est "imminente", a appris l'AFP auprès des services du ministre de la Santé, Olivier Véran. La reconnaissance sera automatique pour les soignants, hospitaliers et de ville, et pour les intervenants auprès des personnes vulnérables, à domicile ou en Ehpad, à une condition: ils doivent avoir contracté une forme sévère de la maladie, c'est-à-dire ayant bénéficié d'oxygénothérapie.

Cette reconnaissance permettra une prise en charge à 100% des frais médicaux mais aussi de recevoir une indemnité en cas d'incapacité temporaire ou permanente. En cas de décès, les ayants droit peuvent également percevoir une rente. L'ensemble des non-soignants qui ont reçu un apport d'oxygène, de même que les soignants qui ont contracté le virus mais n'ont pas eu besoin d'oxygénothérapie, devront passer par un comité national d'experts indépendants, composé d'un médecin conseil de la Caisse d'assurance maladie et d'un praticien hospitalier ou d'un médecin du travail, a précisé le ministère.

Ce comité dit de reconnaissance de maladie professionnelle se chargera de définir s'il existe bien un lien entre la pathologie et le travail. Une enquête pourra avoir lieu sur le lieu

de travail du malade. Les non-soignants n'ayant pas eu un apport d'oxygène devront passer par un médecin conseil de la caisse d'assurance maladie pour définir si leurs séquelles présentent bien une certaine forme de gravité, avant de pouvoir présenter leur cas devant le comité.

Dernière étape: une fois la maladie reconnue comme maladie professionnelle, un médecin conseil fixera le montant de l'indemnisation.

Le ministre de la Santé Olivier Véran avait déjà annoncé en avril que la pathologie due au nouveau coronavirus serait reconnue de façon automatique comme maladie professionnelle pour les soignants mais pas pour les autres catégories de travailleurs, qui devront se soumettre aux procédures classiques.

Cette restriction avait soulevé des critiques, notamment de la CFDT, de FO, la CFE-CGC, l'Unsa Fonction publique, qui demandaient que le Covid-19 soit reconnu comme maladie professionnelle pour tous les travailleurs concernés, et pas seulement pour les soignants, du personnel de sécurité aux employés du commerce en passant par les travailleurs des services funéraires.

Le PS avait alors également estimé que refuser l'indemnisation automatique à tous les salariés victimes du Covid-19, pour ne l'accorder qu'au seul personnel soignant, est "une forme de mépris" du gouvernement pour les salariés. La Fnath (association des accidentés de la vie) et l'Association nationale des victimes de l'amiante avaient elles considérées que nous étions "loin du compte".

L'incendie du port de Beyrouth éteint, l'aide humanitaire impactée

Les pompiers libanais ont éteint vendredi les dernières flammes de l'énorme incendie la veille au port de Beyrouth, qui a détruit de l'aide humanitaire cruciale et ravivé le douloureux traumatisme d'une population sous le choc après l'explosion dévastatrice début août. Au milieu des entrepôts soufflés par la gigantesque déflagration du 4 août mais encore remplis de cargaisons, des pompiers parfois juchés sur une plateforme élévatrice projetaient de l'eau en contrebas pour empêcher une reprise du feu, selon un correspondant de l'AFP.

Le sol était envahi de marres d'eau, tandis qu'une épaisse fumée blanche flottait lourdement sur ce paysage de ruines. L'incendie a pris jeudi dans un entrepôt utilisé notamment par la Croix-Rouge internationale pour stocker des milliers de colis alimentaires et un demi-million de litres d'huile. Dans la nourriture se trouvaient notamment des pâtes, du sucre, du thé, des lentilles et des pois chiches, selon un communiqué de l'organisation.

En conséquence, "l'explosion et l'incendie auront indéniablement un impact sur l'aide humanitaire du CICR, que se soit au Liban ou en Syrie" voisine, a averti la Croix-Rouge.

La défense civile libanaise a assuré dans un communiqué vendredi que le feu avait été éteint, précisant que les opérations "de refroidissement se poursuivent sur le site pour empêcher l'incendie de repartir". Les habitants avaient découvert effarés jeudi une fumée noire opaque visible depuis plusieurs quartiers, provoquée par l'incendie de cet entrepôt où étaient stockés les aides mais aussi des bidons d'huile et des pneus. Des "réparations" menées sur le site avec une scie électrique, et des "étincelles" ont entraîné le feu, selon des "informations préliminaires" du gouvernement.

"La République toxique", titrait vendredi le quotidien francophone L'Orient-Le Jour. L'incident est venu rappeler la funeste journée du 4 août, quand une énorme quantité de nitrate d'ammonium stockée au port a explosé. Ce drame, la tragédie de trop pour une population déjà mise à genoux par une grave crise économique, a fait plus de 190 morts et 6.500 blessés, ravageant des quartiers entiers. Dans un pays confronté à une dépréciation inédite



de sa monnaie et des suppressions d'emplois généralisées, l'explosion est venue attiser la colère de la population, fustigeant une classe dirigeante quasi inchangée depuis des décennies et jugée responsable de cette catastrophe de par sa corruption et son incompétence.

Depuis le 4 août, ce sont surtout la société civile, les ONG et des volontaires qui ont volé au secours des populations sinistrées. Les autorités ont été décriées pour leur faible mobilisation face au drame. Antoine Assaad, habitant du quartier de Mar Mikhaël jouxtant le port et dévasté par l'explosion, n'en revient pas du manque de mesures de sécurité. Il rapporte les scènes de chaos autour de lui la

veille. "Ce qui s'est passé hier est une répétition du 4 août", regrette ce quinquagénaire.

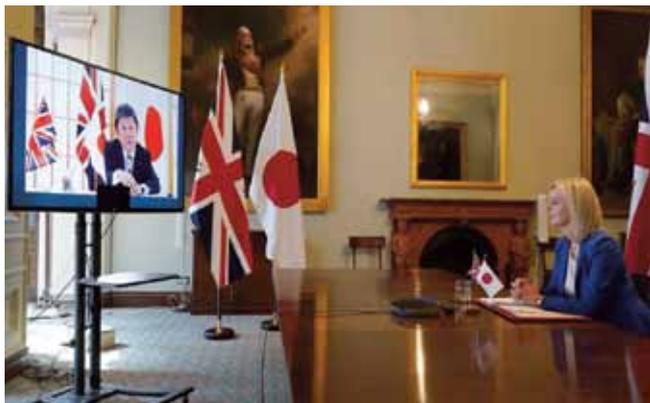
"Les gens ont vécu la terreur hier, ils se bousculaient en fuyant", ajoute-t-il. L'explosion du 4 août avait été provoquée par une importante quantité de nitrate d'ammonium stockée depuis plus de six ans "sans mesures de précaution", de l'aveu même des autorités. Quelque 2,750 tonnes de nitrate d'ammonium avaient été initialement entassées.

Les principaux dirigeants de l'Etat, en premier lieu le président Michel Aoun et le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab, avaient été avertis des dangers que représentait cette cargaison. "L'incendie (de jeudi) ne

peut en aucun cas être justifié", a estimé vendredi sur Twitter le Premier ministre libanais désigné Moustapha Adib, qui plauche sur la formation d'un nouveau gouvernement, le précédent ayant démissionné dans la foulée de l'explosion. Il a plaidé pour que les responsables "rendent des comptes", "une condition essentielle pour empêcher que de tels événements douloureux ne se reproduisent".

L'entreprise BCC logistics, chargée de la gestion de l'entrepôt qui a pris feu, a rejeté toute responsabilité dans le nouveau drame, appelant dans un communiqué à "déterminer les causes de l'incendie", et disant se réserver "le droit de porter plainte".

Londres conclut avec Tokyo son premier accord commercial majeur post-Brexit



Le gouvernement britannique a annoncé vendredi avoir conclu avec le Japon son premier accord commercial "majeur" depuis sa sortie de l'Union européenne fin janvier. "Le Royaume-Uni a conclu un accord de libre-échange avec le Japon, qui est le premier accord commercial majeur" du pays comme "nation indépendante sur le plan commercial", a indiqué le ministère du Commerce international dans un communiqué.

Le texte, qui doit augmenter les échanges commerciaux avec le Japon d'environ 15,2 milliards de livres, fait l'objet d'un "accord de principe" de la part de la ministre britannique du Commerce international Liz Truss et du chef de la diplomatie japonaise Toshimitsu Motegi.

L'accord permettra aux entreprises britanniques d'échapper aux droits de douane sur 99% de leurs exportations vers le Japon. Il bénéficiera notamment à l'industrie, aux secteurs agroalimentaire et technologique, a souligné le ministère dans son communiqué.

Sorti de l'Union européenne le 31 janvier, le Royaume-Uni ambitionne de signer avant la fin de l'année de nouveaux accords commerciaux avec le bloc européen, malgré des négociations qui patinent, mais aussi ses autres partenaires, principalement les Etats-Unis.

En l'absence d'accord, les règles plus désavantageuses de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec des droits de douanes élevés, s'appliqueront.

"Je n'ai pas menti", Trump se débat face à un livre explosif

Donald Trump a tenté jeudi, avec difficulté, de clore la polémique née de la série d'entretiens qu'il a accordés au journaliste Bob Woodward, auteur d'un livre explosif le visant. "Pourquoi avez-vous menti aux Américains?": la première question adressée au président américain sur les raisons pour lesquelles il a, de son propre aveu, minimisé la menace du Covid-19, a donné le ton d'une conférence de presse organisée à la hâte.

"Je n'ai pas menti! (...) La façon dont vous avez posé cette question est une honte", a répondu le dirigeant de la première puissance mondiale, à moins de 60 jours d'une élection où il briguera un second mandat de quatre ans face au démocrate Joe Biden. "Je fais preuve de force en tant que dirigeant", a-t-il poursuivi, très remonté. "Il n'y a pas de mensonge (...) Je ne veux pas sauter dans tous les sens et commencer à crier: mort! mort!".

L'épidémie de coronavirus a fait, à ce jour, plus de 190.000 morts aux Etats-Unis.

Au lendemain de la publication d'extraits de "Rage", qui doit sortir mardi, le président américain s'en est aussi pris à son auteur, rendu célèbre pour avoir révélé, avec Carl Bernstein, le scandale du Watergate dans les années 70. "Bob Woodward avait mes déclarations depuis plusieurs mois", a-t-il souligné dans un tweet, reprenant à son compte les critiques qui visent le célèbre journaliste, figure de Washington. "S'il pensait qu'elles étaient graves ou dangereuses, pourquoi ne les a-t-il pas publiées immédiatement afin d'essayer de sauver des vies?", a-t-il poursuivi. "J'ai voulu toujours minimiser (le danger)", déclarait le président dans un échange avec Bob Woodward le 19 mars. Or, plusieurs semaines plus tôt, le 7 février, il expliquait au même journaliste combien le Covid-19 était "un truc mortel".

Naïveté? Déconnexion de la réalité? Le président américain a accordé, entre décembre 2019 et juillet 2020, 18 interviews au célèbre journaliste. Par téléphone, ou en



face-à-face dans le Bureau ovale ou dans son club de Mar-a-Lago en Floride.

Le milliardaire républicain ne pouvait pourtant pas espérer un éclairage positif sur son mandat de la part de l'auteur de "Peur, Trump à la Maison Blanche", livre publié il y a deux ans dressant le portrait d'un président inculte, colérique et paranoïaque.

"Depuis le début, Donald Trump est son propre directeur de la communication", résumait David Axelrod, qui fut conseiller de Barack Obama pour les campagnes victorieuses de 2008 et 2012. "Sa décision d'essayer d'amadouer Bob Woodward à travers 9 heures d'échanges réparties en 18 interviews (...) pourrait être la plus coûteuse politiquement de sa présidence".

Karl Rove, ancien stratège de campagne de George W. Bush, formulait lui une observation en guise d'avertissement: "Si le président ne se concentre pas (...) l'occupant du Bureau ovale pourrait bientôt changer".

La gestion de l'épidémie vaut à Donald Trump de très vives critiques, de la part de ses adversaires mais aussi de scientifiques et de certains élus de son propre camp. Il est accusé d'avoir envoyé des signaux contradictoires et confus, mais aussi d'avoir manqué de compassion face aux ravages provoqués par ce virus.

Sondage après sondage, une très large majorité d'Américains jugent sévèrement son action sur ce front. "Je ne veux pas que les gens aient peur, je ne veux pas créer de panique": l'argument mis en avant mer-

credi pour expliquer sa réaction a surpris de la part d'un président qui agit depuis plusieurs semaines le spectre d'une Amérique plongée dans "l'anarchie" si Joe Biden l'emportait.

Tout au long de la journée de jeudi, il a encore alimenté les prédictions apocalyptiques. "Si Biden gagne, la Chine gagne. Si Biden gagne, les émeutiers, les pyromanes et les brûleurs de drapeaux gagnent", a-t-il lancé depuis Freeland, dans le Michigan. "Mais je ne m'inquiéterais pas trop, parce qu'il ne va pas gagner", a-t-il ajouté dans les rires devant une foule conquise.

Selon le dernier sondage CBS News, il accuse un retard de 6 points (44% contre 50%) face à Joe Biden dans cet Etat qu'il avait emporté en 2016 d'extrême justesse face à Hillary Clinton.

En France, les "gilets jaunes" font leur rentrée nationale samedi

Les "gilets jaunes" et leurs colères font leur retour samedi dans les rues pour une série d'actions et de manifestations à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, après une pause pendant l'été. Près de deux ans après la naissance du mouvement, des rassemblements sont annoncés en province (Marseille, Toulouse, Lyon, Lille, Nantes, Nice, Bordeaux ou Strasbourg) et dans la capitale.

A Paris, les manifestants sont invités à se réunir sur les Champs-Élysées, place de la Bourse, place Wagram et place Saint-Pierre, au pied de la Basilique du Sacré-Coeur à Montmartre.

"Au vu des risques de troubles à

l'ordre public", le préfet de police de Paris, Didier Lallement, a interdit "tout rassemblement de personnes se revendiquant du mouvement des « gilets jaunes »" dans plusieurs secteurs de la capitale (Champs-Élysées, Elysée, Assemblée nationale, Hôtel Matignon...) à compter de vendredi 18H00 (16H00 GMT) et samedi. Il a également interdit deux manifestations qui devaient passer par les Champs-Élysées.

De source policière, 4.000 à 5.000 manifestants sont attendus à Paris, dont 1.000 personnes potentiellement violentes. Au total, 2.300 personnes ont indiqué qu'elles entendaient participer au rassemblement sur les

Champs-Élysées, et 7.000 se sont montrées intéressées, selon la page Facebook de l'événement. Jérôme Rodrigues, une des figures du mouvement, a appelé sur les réseaux sociaux "à une désobéissance civile complète". "Je vous incite ce jour-là à ne montrer aucune carte d'identité, quitte à aller faire un petit tour au commissariat pour une vérification) d'identité et d'y passer 4 heures. Entre perdre un oeil et les faire chier, appliquez la désobéissance civile", a-t-il ajouté.

L'humoriste Jean-Marie Bigard, candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle de 2022, et soutien des "Gilets jaunes", avait annoncé sa pré-

sence aux manifestations parisiennes avant de se rétracter jeudi après que Jérôme Rodrigues a assimilé des policiers à une "bande de nazis", lors d'un échange sur Twitter avec le syndicat Synergie-officiers. Il a fait savoir sur Twitter qu'il se rendrait samedi sur un rond-point près de Brest "pour boire un canon avec (ses) amis".

Né le 17 novembre 2018, le mouvement citoyen des "gilets jaunes", anti-élites et qui lutte pour davantage de justice fiscale et sociale, cherche un second souffle après une première année où il a embrasé la France, entre occupations de ronds-points et manifestations parfois violentes.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

PIQUE	ÂNE SAVANT	GAMME BOUCLIER	DURE DANS LE MILIEU	SCANDALISÉ	ENLÈVE	FILOU	AU REVOIR	CONTRE-ATTAQUE
					PRINCE ARABE			
ÉBRANLÉES					INFIRME		FORME D'AVOIR VOYELLES	
ESQUIMAU					EXCLUSIVITÉ			
PARTIE DU NÉANT		VOYANT ÉCLAIRÉ	PASSÉ AU PRÉSENT EN TROP					ÉVINCER
					EN GROUPE AVIDE		LETTRES DE NEVSKI	
LINCEUL				ROCHER GITAN			EN VITESSE AVIVE	
GARAGE	EN VILLE ARRÊT		CHANSON À MESSAGE				BIEN MODESTE NAZI	
		RÊVEUR						LISIÈRE
TERME INVERSÉ ARTICLE			GRAND CHEF EN ENTIER					
		À LA MODE		LETTRES DE HANOÏ	EN AUTO	EN LIBERTÉ		FIN DE VERBE
FABRIQUÉE CUBE								
		UN ALLEMAND			GRÈVE			

Solution mots flechés d'hier

MÉMENTO	V	SOUPEON	LETTRES D'OSLO	E	GROUPE NOM-BRES PRONOM	JUGE	A	ACTIVE	DIVAN	PARADIS	DARON
RENÉGAT	A	P	O	S	T	A	T	S	E	P	
NUÏT	D	E	S	S	E	R	T	H	M	N	O
	F	E	U	L	A	P	A	R	T	I	E
GROGNA	M	G	A	Z	R	A	R	E	D	I	A
	I	R	I	S	G	R	I	S	O	N	A
DISPEN- SÉE	E	X	E	M	P	T	E	E	S	Y	M
DÉMON- STRATIF	C	E	C	O	L	E	R	E	A	X	I
FÉDÉRER	U	N	I	F	I	E	R	E	E	V	E
ÉTHIQUE	M	O	R	A	L	E	N	A	C	A	S
BALAI	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E	
	A	N	F	A	X	T	O	C	N	B	
VACCINÉ	I	M	M	U	N	C	A	C	H	E	R
SAVANT MUSU- LMAN	A	L	E	M	P	R	O	T	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahmoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■					■		
4						■				
5					■					
6		■					■			■
7				■				■		
8										
9							■			
10						■				

HORIZONTELEMENT

- 1- Précédente
- 2- Décéder - Sous le soc
- 3- Deux fois savant - Elliptique - Règle
- 4- Sec - Etat d'Europe
- 5- Vigueur - Installé
- 6- Vrai - Eau russe
- 7- Salut romain - Pas lerch - L'Union
- 8- Logées
- 9- Embourbé - Précis
- 10- Royaume d'Asie - Paris

VERTICALEMENT

- 1- Corps représentatifs
- 2- Sombre - Arrivé
- 3- Caché - Ebrîété
- 4- Usée - Héros de Corneille (Le ...)
- 5- Berge - La lettre à lettre
- 6- Courroux - Poinçon de cordonnier
- 7- Possessif - Du, dans un sens
- 8- Coutumes - Egalité - Plat
- 9- Rémunérées
- 10- Lames - Intente

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	O	L	U	M	I	N	E	U	X
2	U	S	E	R	■	C	O	P	T	E
3	L	I	E	G	E	■	T	U	E	R
4	N	E	■	E	V	I	E	R	■	X
5	E	R	I	N	E	S	■	E	R	E
6	R	■	O	T	I	E	Z	■	E	S
7	A	R	S	■	L	E	M	U	■	
8	I	E	■	E	L	U	R	E	N	T
9	R	E	M	U	E	■	O	U	I	E
10	E	L	I	T	E	S	■	T	S	E

Grilles de sudoku

Facile

6						4	7	
4			8		9	1		
	7		2	5		8		
			1	9		2	4	
8		4	2		7		9	
5	9		6	4				
		8	7	1		9		
	6	9	3				8	
3	4							2

Moyen

				6				
		9		8			2	
	3	2	5			4		7
		8			5		1	
9	6						4	5
	2		1			6		
1	5			2	7	8		
	7			5	2			
			4					

Difficile

9			4	8				
3	5		2		1			
			6					
	6	1			5			
7							9	
		9			3	2		
				4				
	8		3		9	6		
		5	1				7	

Expert

	3			5	4			
	9	5		6				1
			8					9
6				9				
		1	6	2	3			
			3					6
7				4				
8				3	1	2		
		2	5				8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	5	6	2	7	8	1	4
1	6	2	8	4	3	5	9	7
4	7	8	9	1	5	2	6	3
2	4	1	3	9	8	6	7	5
6	5	3	4	7	2	1	8	9
9	8	7	1	5	6	4	3	2
5	3	9	2	8	1	7	4	6
8	2	6	7	3	4	9	5	1
7	1	4	5	6	9	3	2	8

Moyen

2	5	3	9	4	8	7	1	6
4	6	1	7	5	3	2	9	8
8	9	7	2	1	6	4	5	3
5	7	6	8	9	2	3	4	1
3	4	8	1	7	5	9	6	2
9	1	2	3	6	4	8	7	5
7	2	9	5	3	1	6	8	4
1	3	4	6	8	7	5	2	9
6	8	5	4	2	9	1	3	7

Difficile

1	3	4	2	9	5	8	7	6
5	9	6	4	7	8	3	1	2
8	2	7	1	6	3	4	9	5
2	5	3	6	1	7	9	8	4
4	1	8	3	5	9	6	2	7
6	7	9	8	4	2	1	5	3
9	8	2	7	3	6	5	4	1
3	4	5	9	2	1	7	6	8
7	6	1	5	8	4	2	3	9

Expert

4	3	5	7	1	8	6	2	9
1	7	2	9	4	6	8	5	3
8	9	6	5	3	2	4	1	7
7	8	4	6	5	3	2	9	1
6	5	1	2	9	4	3	7	8
9	2	3	8	7	1	5	4	6
3	4	9	1	6	5	7	8	2
5	1	8	3	2	7	9	6	4
2	6	7	4	8	9	1	3	5

Economie

Le taux de remplissage des barrages chute à 39,7%

Les retenues des principaux barrages nationaux ont atteint, à ce jour, plus de 6,19 milliards de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 39,7%, selon les données du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Ce niveau est inférieur à celui enregistré à la même date de l'année 2019, durant laquelle les retenues se sont élevées à près de 7,64 milliards de m³, soit un taux de remplissage de 49%, ressort-il de la situation journalière des barrages établie par la Direction générale de l'eau.

Le barrage Al Wahda dans la province de Ouezzane affiche un taux de remplissage de 55,1% contre 55% à la même date de 2019 avec une retenue de 1,94 milliard de m³, rapporte la MAP.

Le taux de remplissage du barrage d'Al Massira (province de Settat) s'élève à 14,5%, soit une disponibilité d'eau de 386,5 millions de m³, contre 495,1 millions de m³ une année auparavant (18,6%), selon la même source.

Celui du barrage de Bin El Ouidane dans la province d'Azilal ressort à 23,6% (287,2 millions de m³), contre 50,3% (611,9 millions de m³) le 10 septembre 2019.

Le barrage Idriss 1er (province de Fès) enregistre un volume de 712,9 millions de m³ (63,1%) contre 917,7 millions de m³ (81,2%) à la même date l'an dernier, tandis que celui de Sidi Mohamed Ben Abdellah affiche une retenue de 583,17 millions de m³, soit un taux de remplissage de 59,8%.

La retenue du barrage Ahmed El Hansali (province de Béni Mellal) présente un volume de 95,1 millions de m³ (14,2%), et celle de Oued El Makhazine (province de Larache) affiche 567,7 millions de m³ (84,4%), relève la même source.

Concernant la retenue du barrage El Mansour Eddahbi (province de Ouarzazate), elle est de l'ordre de 92,4 millions de m³ (20,7%), contre 178,2 millions de m³ à la même date de l'année passée (40%).



L'assouplissement des restrictions sur les voyages gagne du terrain à l'échelle mondiale

Les restrictions de voyage introduites dans plusieurs pays à travers le monde en réponse à la pandémie de Covid-19 sont en train d'être assouplies/levées, a constaté l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) soulignant qu'une majorité de destinations mondiales prennent des mesures pour les assouplir.

Selon l'agence spécialisée des Nations unies pour le tourisme, au 1er septembre 2020, 115 destinations correspondant à 53% de toutes les destinations dans le monde ont assoupli les restrictions de voyage. Ce qui représente une augmentation de 28 depuis le 19 juillet dernier, a-t-elle souligné dans la septième édition de son rapport intitulé «Restrictions de voyage liées au Covid-19: un examen mondial du tourisme».

Les données présentées dans cette étude révèlent que seules deux destinations ont levé «toutes les restrictions, tandis que les 113 autres continuent d'avoir certaines mesures restrictives en place».

Pour l'organisation chargée de promouvoir et de développer le tourisme à travers le monde, tout semble indiquer que «les destinations qui ont assoupli les restrictions de voyage ont généralement des niveaux élevés ou très élevés d'infrastructures de santé et d'hygiène. Ils ont également tendance à avoir des taux d'infection au Covid-19 comparativement fai-

bles».

Poursuivant son analyse, l'OMT a également noté que 79% des destinations touristiques des économies avancées ont déjà pris des mesures d'assouplissement des restrictions contre moins de la moitié seulement (47%) dans les économies émergentes.

D'après l'institution onusienne, «64% des destinations qui se sont assouplies ont une dépendance élevée ou moyenne à l'air comme mode de transport pour les arrivées de touristes internationaux».

Si la dernière édition du rap-

port de l'OMT confirme la tendance actuelle à la reprise progressive du tourisme, l'institution a cependant noté que «de nombreuses destinations dans le monde sont extrêmement prudentes quant à l'assouplissement des restrictions de voyage qu'elles ont introduites en réponse à la pandémie et que certaines ont adopté des mesures sévères pour tenter de protéger leurs citoyens».

Ainsi, l'étude révèle que 93 destinations correspondant à 43% des destinations mondiales continuent à avoir leurs frontières complètement fermées au tourisme. Elle montre aussi que 27 de ces destinations ont eu leurs frontières complètement fermées pendant au moins 30 semaines, a ajouté l'OMT.

«En outre, plus de la moitié de toutes les destinations dont les frontières sont complètement fermées au tourisme sont classées parmi les pays les plus vulnérables du monde. Ils comprennent 10 PEID (petits États insulaires en développement), un pays le moins avancé (PMA) et trois pays en développement sans littoral (PDSL)», a fait savoir l'agence.

Les résultats de cette étude ont par ailleurs montré que «plus de la moitié des destinations soumises à des restrictions complètes sont également fortement tributaires de l'aviation, avec au moins 70% de leurs arrivées de touristes par voie aérienne, ce qui a des répercussions importantes sur la connecti-

vit pour leurs citoyens et leur économie», a ajouté l'OMT.

Dans un communiqué publié jeudi 10 courant, l'OMT précise que son rapport sur les restrictions de voyage liées au Covid-19 comprend pour la première fois des données clés sur l'infrastructure de santé et d'hygiène en place dans les destinations et qu'il analyse également le taux de notification de nouveaux cas de Covid-19. Selon l'organisation, ces éléments permettent de «déterminer les facteurs qui influencent les décisions des destinations d'assouplir les restrictions».

Pour Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'OMT, «commencer à assouplir les restrictions sur les voyages ouvre la porte au retour des avantages sociaux et économiques du tourisme».

Cité dans le communiqué, il affirme qu'«un leadership coordonné et une coopération renforcée entre les gouvernements signifient que le tourisme redémarre lentement mais régulièrement dans de nombreuses régions du monde».

S'il est vrai que «nous devons rester vigilants et prudents, nous sommes préoccupés par les destinations soumises à des restrictions de voyage complètes, en particulier lorsque le tourisme est une bouée de sauvetage et que le développement économique et social est menacé», a-t-il conclu.

Alain Bouithy



Plus de la moitié des destinations mondiales ont assoupli les restrictions imposées en réponse au Covid-19, selon l'OMT

Les grossistes des légumes de Casablanca se défendent d'être à l'origine des fluctuations des prix

Rattrapés par la hausse des prix dans la première ville du pays, depuis le début du mois de septembre, les grossistes des légumes et fruits de Casablanca se défendent d'être à l'origine des fluctuations pénalisant le pouvoir d'achat des consommateurs, en cette conjoncture difficile engendrée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Tout en admettant une chute sensible du volume des quantités réceptionnées directement des agriculteurs par rapport à la même période de l'année 2019, ils estiment que cette donne ne peut en aucun cas justifier l'envolée des tarifs de certains produits, dans une allusion à l'existence d'un dysfonctionnement au niveau des circuits de commercialisation.

Si la loi de l'offre et de la demande peut en partie expliquer l'instabilité des prix, les grossistes pointent surtout du doigt "la cupidité" des détaillants qui, poussés

par l'appât du gain, sont considérés comme une source de dérèglement de la chaîne, depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur.

Au marché de gros de la métropole, le plus grand du pays, les chiffres officiels attestant que le volume de fruits et légumes, réceptionné au cours de la première semaine du mois de septembre 2020, a globalement diminué de 13% comparativement avec la même période un an auparavant. Les livraisons de fruits accusent un recul de 20%, contre 6% pour les légumes.

"La variation des prix des fruits et légumes est liée à l'offre et la demande sur le marché. Il est également question d'une période transitoire, entre la fin de la saison d'été et l'approche des cultures d'automne", a expliqué, dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général de l'association du marché de gros des fruits et légumes de Casablanca, Abderrazak Echabbi.

Les prix de gros affichent "une légère augmentation qui est largement inférieure à celle constatée lors de la vente en détail", a-t-il fait remarquer, notant que cette flambée des prix perturbe la commercialisation des produits sur le marché du gros.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'association plaide pour l'activation des patrouilles de contrôle et la révision de la loi relative à la libéralisation des prix, a-t-il soutenu.

Revenant sur le niveau des prix sur le marché du gros de Casablanca, le secrétaire général de ladite association a précisé que les carottes ont été vendues à 2 dirhams/kg le 8 septembre courant, les oignons à 1,5 DH/kg, les piments à 1,5 DH/kg et les pommes de terre entre 3 et 3,5 DH/kg.

Il a surtout stigmatisé les tarifs excessifs des tomates sur les étals.



Alors que celles-ci sont écoulées entre 3 et 4 dirhams le kilogramme chez les grossistes, le consommateur doit déboursier entre 8 et 9 dirhams pour se payer cet aliment essentiel de la nourriture des ménages.

Même chose pour les pommes et les bananes. Au marché de gros, elles coûtent respectivement 5,5 et 7 dirhams au kilo, des prix jugés "raisonnables" par la même source. Chez le détaillant, ces produits connaissent un renchérissement inexplicable pour la saison, déplore Abderrazak Echabbi, qui insiste sur l'intensification des opérations de contrôle.

De l'avis de Said L., commerçant et agriculteur, plusieurs facteurs contribuent à la

détermination des prix, dont celui du climat qui vient s'ajouter au jeu de l'offre et de la demande.

A titre d'exemple, le prix des pommes de terre (3 à 3,5 DH/kg, le 8 septembre), reste "abordable", alors que ceux des piments, du concombre et des tomates sont plombés par la chaleur, ce qui diminue l'offre par rapport à la même période de l'année écoulée, a-t-il fait observer.

Rachid E., un autre grossiste spécialisé dans les tomates, est allé dans le même sens en soulignant que l'augmentation des prix est attribuable à la baisse de l'offre, ajoutant que les tomates, en vente actuellement sur le marché, proviennent essentiellement d'El Jaddida et dans une moindre mesure

de Mohammadia, Skhirat et Bouznika.

Dans une métropole comme Casablanca, les fruits et les légumes représentent des produits vitaux pour la population locale. Le volume conséquent de ces produits que reçoivent les marchés casablancais contribue à la création d'une valeur ajoutée pour les commerçants et les agriculteurs des différentes régions.

Une valeur ajoutée impactée cette année par l'effet néfaste de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, qui a frappé de plein fouet le pouvoir d'achat d'une large frange des consommateurs.

Par Abdellatif EL JAUFARI (MAP)



La cupidité des détaillants pointée du doigt

Le Maroc préside la 53^{ème} réunion du conseil d'administration de l'Union arabe de l'électricité

Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et président de l'Union arabe de l'électricité (UAE), a présidé le 9 septembre 2020, lors d'une réunion par vidéoconférence, la 53^{ème} réunion du Conseil d'administration de l'Union arabe de l'électricité, avec la participation des directeurs généraux des compagnies d'électricité arabes, membres de l'Union arabe de l'électricité.

Cette réunion se tient après celle de Tanger le 29 janvier 2020, où il avait été décidé de tenir la prochaine réunion du conseil d'administration en avril dernier, mais les circonstances résultant du Covid 19 ont empêché son organisation.

Après avoir été porté Président de l'Union arabe de l'électricité, l'Office natio-

nal de l'électricité et de l'eau potable a proposé la modernisation des structures et des mécanismes et l'organisation de l'Union afin d'accompagner les profondes mutations que connaît le secteur de l'électricité aux niveaux mondial, régional et national. Ainsi, un groupe de travail présidé par l'ONEE, a été chargé de préparer une étude qui a permis de restructurer l'Union et de définir un nouveau modèle pour son développement.

Il est à rappeler que lors de la dernière réunion, un plan d'action a été élaboré pour déterminer les futures actions de l'UAE. Le statut de l'Union a été également amendé et approuvé, conformément aux mises à jour approuvées.

En outre, il a été procédé à la modification des règlements intérieurs et à la restructuration organisationnelle de l'Union ainsi

qu'à la préparation des descriptions des postes du secrétaire général, des experts et des employés.

De plus, une charte détaillée a été élaborée pour déterminer les missions et les travaux des comités de l'Union, ce qui lui permettra d'adopter le nouveau modèle.

Au cours de la réunion du conseil d'administration, les résultats du processus de sélection d'un nouveau secrétaire général de l'UAE ont été approuvés, et ce après étude des dossiers des candidats parmi les membres.

Grâce à ces réalisations accomplies sous la présidence du Maroc, l'Union arabe de l'électricité a réussi à atteindre ses objectifs pour développer un nouveau modèle afin de faire face aux défis imposés par les profondes mutations du secteur électrique au ni-

veau mondial.

Créée en 1987, l'UAE compte parmi ses membres la majorité des entreprises électriques des pays arabes. Basée à Amman en Jordanie, l'UAE a pour mission principale le renforcement et le développement du secteur électrique dans les domaines de la production, du transport et de la distribution. L'UAE coordonne également les centres d'intérêt des pays membres et joue un rôle de facilitateur des échanges et actions de coopération entre eux.

L'Union compte 19 pays membres, à savoir, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Palestine, le Qatar, le Soudan, le Sultanat d'Oman, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.



En Suède, le théâtre arabe raconte les défis de l'immigration

Dans un petit théâtre de la banlieue de Stockholm, la première troupe professionnelle en arabe du pays nordique raconte les défis de l'immigration pour les dizaines de milliers d'arabophones arrivés en Suède ces dernières années. Leur pièce "Soleil de minuit" est basée sur des dizaines de témoignages de jeunes migrants arrivés en Suède depuis 2015, lorsque près d'un million de réfugiés, principalement de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan, sont arrivés en Europe. Rapporté à sa population, le pays scandinave a été le pays de l'Union européenne à en accueillir le plus - près de 160.000 pour la seule année 2015. Un défi pour l'Etat-providence suédois, sur fond de montée du sentiment

anti-immigration, mais aussi pour les nouveaux arrivés, projetés dans un pays si différent des leurs.

La troupe, dont la pièce raconte l'histoire d'un jeune couple de réfugiés qui peine à s'adapter à la vie en Suède, a été cofondée par une actrice syro-irakienne Helen al-Janabi, qui travaillait auparavant à la télévision et comme comédienne au théâtre à Damas. L'idée lui est venue en 2015 avec son mari suédois, Oskar Rosen, face au peu d'activités culturelles accessibles aux jeunes arabophones. "Les jeunes générations perdent leur lien avec leur culture natale, parce qu'il y a un grand manque d'activités culturelles en arabe", dit-elle à l'AFP.

La troupe, qui emploie environ 30

personnes, fait des tournées dans de petits théâtres et des salles municipales, souvent dans des quartiers où sont récemment arrivés d'importantes communautés immigrées.

Avec quatre pièces écrites depuis 2016, ils se sont produits près de 400 fois pour quelque 20.000 entrées.

Si les représentations sont en arabe, le public n'entend pas laisser de côté son public suédophone: un tableau LED au-dessus affiche la traduction en suédois de chacune des répliques. Processus de demande d'asile, racisme, solitude: "Soleil de minuit" raconte l'histoire d'un couple - un Irakien et une Syrienne - face aux embûches de l'intégration, alors que l'opposition des Suédois à l'immigration a monté en

flèche cette dernière décennie. "Après le spectacle, une grande partie du public nous dit qu'ils se sont reconnus dans les personnages", explique l'auteur de théâtre syrien Wassim al-Sharqi, 30 ans, qui a contribué à l'écriture de la pièce. "Je vis dans ce pays depuis de plus de deux ans, c'est très dur de passer d'une société à une autre", explique Farah Jarrar, un ancien travailleur humanitaire en Syrie.

Depuis que la Suède a interdit les rassemblements de plus de 50 personnes fin mars, la compagnie a dû interrompre ses spectacles et ne sait pas quand elle pourra retrouver les planches. "Nous avons suspendu nos travaux et nous essayons de survivre", explique Oskar Rosen.

Afro-Américains et brutalités policières en ouverture du Festival du film de Toronto



Un documentaire musical du réalisateur américain Spike Lee consacré aux victimes noires de la brutalité policière aux États-Unis a donné le coup d'envoi jeudi soir du Festival international du film de Toronto (TIFF).

Pandémie oblige, le documentaire "Amé-

rican Utopia" a été présenté en première mondiale en streaming sur internet, ainsi que devant un public limité dans quelques salles de Toronto. Une projection en plein air a aussi eu lieu pour les cinéphiles en voiture dans un "drive-in" en bordure du lac Ontario.

"American Utopia" de Spike Lee est

l'adaptation cinématographique du concert éponyme que le chanteur David Byrne, du groupe Talking Heads, a donné à Broadway avant le début de la pandémie.

Dans le documentaire, les chansons engagées et entraînant de l'artiste rythment des images d'Eric Garner, Breonna Taylor ou de George Floyd, tous des Américains noirs tués lors d'interpellations policières violentes et qui ont suscité des centaines de manifestations aux États-Unis depuis le mois de mai. Le réalisateur Spike Lee "a été un artiste qui s'est fait entendre sur tellement de sujets au fil des ans, ça donne l'impression que cette année, ce qu'il dit depuis des décennies trouve un écho auprès de beaucoup plus de gens", a commenté pour l'AFP Cameron Bailey, codirecteur du festival. À l'instar des vedettes habituelles d'Hollywood, Spike Lee n'a pu assister à la présentation de son film à Toronto en raison de la fermeture de la frontière entre le Canada et les États-Unis aux déplacements non essentiels afin d'endiguer la propagation du Covid-19.

Le TIFF a aussi présenté jeudi en première mondiale "Seize printemps", premier

long métrage de la réalisatrice française Suzanne Lindon, un film sur une adolescente tombant amoureux d'un homme plus vieux qu'elle, initialement prévu à Cannes au printemps, festival annulé pour cause de pandémie.

Le festival canadien, qui ne décerne qu'un prix du public, donne souvent le tempo aux récompenses hivernales à Hollywood.

Cette année, seuls les cinéphiles déjà installés en ville peuvent assister à des projections physiques dans le cadre d'un festival considérablement réduit, avec seulement 50 longs métrages à l'affiche, contre environ 300 en temps normal.

Les internautes canadiens ont aussi eu droit à la première mondiale du plus récent documentaire du réalisateur allemand Werner Herzog, "Fireball", sur les météorites. "Peut-être que dans 2 millions d'années, nous serons frappés par quelque chose de gros", a dit à l'AFP le célèbre réalisateur depuis Los Angeles. "Soyons réalistes, et alors ?". a-t-il ajouté, évoquant plutôt des menaces plus concrètes de guerre nucléaire, d'énorme éruption volcanique ou "de microbes vraiment méchants".

DiCaprio invité à “joindre le geste à la parole” pour l’Amazonie



Le ministre de l’Environnement du Brésil a invité jeudi Leonardo DiCaprio, très critique envers la politique environnementale du gouvernement Bolsonaro, à “joindre le geste à la parole” et à investir pour la préservation de l’Amazonie. “Cher @Leo-DiCaprio, le Brésil a lancé le projet de préservation « Adoptez un parc », qui permet à tout individu ou entreprise de choisir un des 132 parcs naturels d’Amazonie et le parrainer pour 10 euros l’hectare par an”, a tweeté en anglais le ministre Ricardo Salles, un message partagé ensuite par le président Jair Bolsonaro lui-même. “Allez-vous joindre le geste à la parole?”, est ainsi apostrophé

l’acteur américain.

Mercredi, Leonardo DiCaprio avait partagé sur Twitter la vidéo d’une campagne intitulée “Defundbolsonaro.org”, lancée la semaine dernière par plusieurs ONG, appelant à faire dépendre tout investissement au Brésil d’engagements fermes pour la préservation de l’Amazonie. Cette campagne a pour slogan: “Bolsonaro met le feu à l’Amazonie. Encore. De quel côté êtes-vous?”

Il y a trois semaines, le vice-président brésilien Hamilton Mourao avait déjà mis Leonardo DiCaprio au défi de se rendre en Amazonie avec lui pour “une marche de huit heures en forêt” afin de “mieux comprendre comment fonction-

nent les choses”. Mais l’offensive du gouvernement brésilien ne se limite pas à attaquer l’acteur oscarisé.

Le ministre Ricardo Salles a également partagé jeudi une vidéo en anglais produite par une association d’agriculteurs de l’Etat amazonien du Para (nord), intitulée “L’Amazonie n’est pas en train de brûler”.

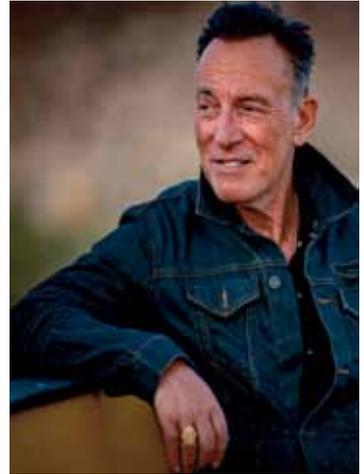
Mais des internautes ont aussitôt dénoncé le fait que les images de nature verdoyante de la vidéo montraient des spécimens de Mico Leao Dourado, le Tamarin Lion doré, un singe qui ne vit pas en Amazonie mais bien plus au sud, dans la Mata Atlantica, forêt tropicale du littoral brésilien.

Bouillon de culture

Bruce Springsteen

Le chanteur américain Bruce Springsteen a annoncé jeudi la sortie, le 23 octobre, d’un nouvel album surprise, enregistré avec ses partenaires historiques du E Street Band en cinq jours seulement. Intitulé “Letter to You”, il s’agit du vingtième album studio du chanteur et auteur de 70 ans, aux plus de 50 ans de carrière. Il comprend 9 nouveaux titres et 3 reprises de chansons enregistrées avant la sortie du premier album studio du “Boss”, en 1973. “J’aime le côté émotionnel de +Letter to You+”, a expliqué Bruce Springsteen sur son site officiel au sujet de l’album enregistré dans les conditions d’un concert, “d’une façon inédite” pour une session avec le E Street Band. Aucun son ou effet sonore n’a été ajouté après l’enregistrement, pour conserver un effet brut.

“Nous avons fait cet album en cinq jours seulement et ça a été l’une des meilleures sessions d’enregistrement que j’ai jamais connue”, a décrit Bruce Springsteen. Le chanteur a mis en ligne jeudi le titre éponyme de l’album, assorti d’une vidéo, qui montre des images de l’enregistrement du disque dans le studio de Bruce Springsteen, dans le New Jersey.



Campagne contre Netflix taxé de sexualiser des enfants avec le film “Mignonnes”



Des milliers d’internautes ont appelé jeudi, via les réseaux sociaux, à boycotter Netflix, accusé d’avoir mis en ligne le film français “Mignonnes”, qui sexualise, selon eux, les enfants héroïnes de ce long métrage.

Plus de 200.000 tweets ont utilisés le mot-clé #CancelNetflix (supprimer Netflix) jeudi, ce qui en a fait, un temps, le premier “hashtag” mondial sur Twitter. Une première vague de critiques, en août, avait amené Netflix à retirer un visuel utilisé pour promouvoir le film, intitulé “Cuties” en anglais et qui est sorti en salles mi-août en France, avant d’être mis en ligne aux Etats-Unis mercredi. La plateforme avait aussi présenté ses excuses pour avoir utilisé ce visuel “inapproprié”, selon elle. Si les attaques sont venues de tous types d’internautes jeudi, y compris à gauche, le sujet a incontestablement rassemblé de nombreux conservateurs américains, parmi des membres du parti républicain dont certains sont candidats au Congrès. “La pornographie juvénile est illégale en Amérique”, a tweeté DeAnna Lorraine, qui fut candidate républicaine en Californie pour un siège à la Chambre des représentants. “En tant que mère d’une fille de 8 ans, je soutiens fermement #CancelNetflix”, a renchéri Beatrice Cardenas, elle aussi républicaine de Californie.

Le film, qui a reçu un prix de réalisation au prestigieux festival américain de Sundance, évoque l’histoire d’Amy, Parisienne de 11 ans, qui doit jongler entre les règles strictes de sa famille sénégalaise et la tyrannie de l’apparence et des réseaux sociaux, qui joue à plein chez les enfants de son âge. Elle intègre un groupe de danse formé par trois autres filles de son quartier, dont les chorégraphies sont parfois suggestives, à l’instar de celles de beaucoup de stars de la pop actuelle. “L’hypersexualisation de filles (et de garçons) est écoeurante”, a tweeté Omar Navarro, autre politicien républicain. “C’est répréhensible sur le plan moral et éthique. Les pédophiles, les violeurs d’enfants et les pervers se régalaient avec #Cuties.” Sollicité par l’AFP, Netflix n’a pas donné suite dans l’immédiat.

Ils ont été quelques-uns à monter au créneau pour défendre le film jeudi, parmi eux la comédienne américaine Tessa Thompson (“Creed”, “Avengers: Endgame”), qui l’a trouvé “magnifique”. “Il permet à une nouvelle voix de s’exprimer”, a-t-elle écrit sur Twitter, en référence à la réalisatrice Maimouna Doucouré, qui “puise dans son expérience”. “Le film expose l’hypersexualisation des préadolescentes. Je suis déçue par le discours actuel” qui critique le film, a-t-elle ajouté.



Le programme fou de Nicolas Sarkozy pour garder la forme à 65 ans

À 65 ans, Nicolas Sarkozy est en pleine forme et apparaît à chaque fois plus radieux que jamais. Et pour continuer à être au top de sa forme et avoir fière allure, l'ancien président de la République française mise sur le sport. Le week-end, alors qu'il séjournait à La Baule pour le mariage de son ami Franck Louvrier, mais aussi pour une séance de dédicace de son nouveau livre intitulé « Le temps des tempêtes », le mari de Carla Bruni a néanmoins trouvé le temps de faire sa séance de sport.

Comme il l'a confié à France Bleu Loire-Atlantique, Nicolas Sarkozy a profité de ce voyage près du littoral pour courir sur la plage. « J'ai pu courir le matin sur la plage, c'est un bonheur magnifique. Pour moi la rentrée, c'était courir sur la plage de La Baule, et ça, c'est une rentrée fantastique. J'aimerais d'ailleurs qu'il n'y ait pas de rentrée, j'aimerais rester », a-t-il expliqué.

Athènes, Paris, New York, Marseille, Paris, Neuilly-sur-Seine... partout où il se rend, Nicolas Sarkozy fait son jogging ! À de nombreuses re-

prises, l'ancien chef d'État a été repéré en train de courir dans la rue, en tenue de sport. Et c'est tout simplement car il est devenu accro au sport au point d'en faire chaque jour. En 2018, il révélait d'ailleurs au Figaro que c'est après la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly-sur-Seine en mai 1993 qu'il a décidé de se reprendre en main. Ce triste fait divers lui avait en effet engendré un gros coup de stress... et prendre 10 kilos ! « Je me suis dit que ce n'était pas possible, que je ne pouvais pas rester comme ça », avait-il expliqué.

Aujourd'hui, impossible pour Nicolas Sarkozy de ne pas faire sa séance de sport quotidienne : « Comme je suis quelqu'un d'addict, j'ai tout de suite compris que c'était moins pénible, moins fatigant de courir tous les jours plutôt qu'une ou deux fois par semaine », avait-il expliqué. « Je ne peux pas vivre sans faire du sport. Ça fait partie de ma vie. J'aime trois choses : pratiquer le sport, regarder le sport, parler avec les sportifs », avait continué Nicolas Sarkozy.



David et Victoria Beckham accusés d'avoir propagé le coronavirus en secret !

Si les tests du Covid se multiplient ces derniers jours, donnant une visibilité aux soignants, il y a quelques mois, c'était une autre paire de manche pour le grand public, stars comme anonymes. C'est ainsi qu'en mars dernier, le couple Beckham, David et Victoria, a été contaminé lors d'une fête à Los Angeles, rapporte Page Six. Le Daily Mail ajoute que d'autres stars y ont participé, comme le chef Gordon Ramsay ou encore les actrices Liv Tyler et Eva Longoria.

Ce n'est qu'après plusieurs voyages entre le Royaume-Uni et les États-Unis que les Beckham ont eu leurs premiers symptômes... Entre temps, expliquent nos confrères, plusieurs de leurs employés (« des gardes du corps et des assistants ») ont été contaminés.

À partir de ce moment, le couple a donc rejoint sa résidence dans la campagne anglaise des Cotswolds pour y passer deux semaines en quarantaine. « Victoria a vraiment paniqué », rapporte un témoin au magazine. Cette même source assure que l'ex Spice Girl « était complètement pétrifiée qu'ils puissent contaminer tout le monde et a fait tout ce qu'elle pouvait pour minimiser tous les risques futurs. Non seulement elle était alitée, mais elle était aussi complètement paniquée. Ce furent quelques semaines difficiles ».

Aux prémices de la crise sanitaire, en mars, Victoria et David Beckham avaient par ailleurs été très actifs sur les réseaux sociaux. Ils avaient bien sûr félicité les soignants, tout en rappelant à leurs fans de rester chez eux et de respecter les gestes barrières. En secret, ils avaient aussi envoyé du matériel médical à leurs proches collaborateurs, et vérifié que tout le monde était en bonne santé. Depuis, ils se feraient tester régulièrement.



Les révélations de Vanessa Paradis sur l'étrange confinement avec ses enfants

La pandémie de Covid-19 continue de se propager dans le monde. Le confinement n'a pas été une période facile pour de nombreuses personnes. Alors que certains l'ont vécu comme un moment anxiogène, d'autres en ont aussi profité pour se retrouver en famille. Ce fut le cas pour Vanessa Paradis qui s'est longuement confiée à Ouest-France sur ce confinement passé avec ses proches. « C'était une période étrange, effrayante aussi, parce que sans vision d'horizon », a révélé la comédienne de 47 ans. Et de poursuivre : « Pour le reste, je l'ai vécu dans un endroit avec de l'espace, donc tellement plus facilement que tant de gens qui ont souffert de la maladie ou de la promiscuité ».

Pendant le confinement, elle a passé de longues semaines au côté de ses deux enfants, Lily-Rose et Jack, nés de son amour pour Johnny Depp. « On s'est retrouvé ensemble, et c'était assez merveilleux de vivre ça, dans ce moment un peu irréel et anxiogène », a raconté la comédienne. Son fils Jack a

d'ailleurs fêté ses 18 ans le jeudi 9 avril 2020. « C'était vachement bien. On ne pouvait pas faire une grosse fête alors on a fabriqué des cadeaux, on a écrit une petite chanson et c'était génial », avait expliqué l'artiste lors de sa venue dans l'émission Quotidien du mercredi 22 avril 2020. Alors que son fils était installé aux États-Unis, Vanessa Paradis ne pouvait pas envisager d'être séparée de lui. « Quand Donald Trump a fermé ses frontières, je l'ai ramené très très vite ici », a-t-elle conclu.

Pour Vanessa Paradis, ce qui compte le plus au monde, ce sont bien ses deux progénitures. Comme elle l'a déjà confié, elle a fait ses choix de carrière en fonction d'eux. Rien d'étonnant donc au fait qu'elle ait mis tant d'années avant d'accepter d'être présidente du jury du Festival de Deauville. « Le festival se déroulait au moment de la rentrée des classes. Mes enfants sont grands et ne vont plus à l'école désormais (rires) », a-t-elle confié dans une interview accordée au journal le Figaro.



Kim Kardashian annonce l'arrêt de "Keeping Up With the Kardashians"

La fin d'une ère. Après 14 années devant les caméras et 20 saisons, «Keeping Up With the Kardashians», l'émission de télé-réalité qui a rendu toute la famille Kardashian célèbre, s'arrête.

C'est dans un communiqué publié par la famille sur Instagram que la nouvelle a été annoncée. Kim Kardashian écrit : «A nos supers fans. C'est avec le cœur lourd que nous avons pris la difficile décision en tant que famille de dire au revoir à «Keeping Up With the Kardashians». Après ce qui représente 14 années et 20 saisons, des centaines d'épisodes et de nombreux spin-off, nous sommes immensément reconnaissants à vous tous qui avez regardé l'émission pendant toutes ces années – les bons moments, les mauvais, les joies, les larmes et les nombreuses relations et les enfants. Nous chérissons pour toujours les merveilleux souvenirs et les innombrables personnes rencontrées sur le chemin».

Kim Kardashian continue en remerciant

le producteur de l'émission Ryan Seacrest pour avoir cru en ce projet et a expliqué que la toute dernière saison de l'émission serait diffusée à l'écran en 2021. Il va donc falloir patienter encore quelque temps avant que les caméras ne s'éloignent définitivement des maisons de la famille Kardashian.

Kim Kardashian termine par ces mots plus personnels : «Sans «Keeping Up With the Kardashians», je ne serais pas là aujourd'hui. Je suis incroyablement reconnaissante à chaque personne qui m'a regardé et m'a supporté ma famille et moi durant ces 14 dernières années. Ce show a fait de nous qui nous sommes et j'aurais toujours une dette envers toute personne qui a joué un rôle dans notre carrière et a changé nos vies pour toujours». Kris Jenner, Kourtney et Khloe Kardashian, Kendall et Kylie Jenner ainsi que Rob et Scott Disick ont également publié la nouvelle sur leurs réseaux sociaux. Un coup de tonnerre dans le monde du divertissement américain.



L'hommage de Justin Bieber à BTS

Justin Bieber a rendu hommage au phénomène BTS dans une vidéo enregistrée pour E! News, retraçant leur parcours incroyable et expliquant pourquoi ils sont désormais des artistes incontournables.

Prêtant sa voix à ce court projet, la star déclare alors que des images du groupe défilent à l'écran: "Ils ont fêté la nouvelle année à Times Square, puis se sont retrouvés dans le Carpool Karaoke de James Corden. Ils se sont produits à la Gare de Grand Central à New York, et ont offert une prestation virtuelle pour les VMAs. BTS continue d'exploser notamment avec la sortie de leur premier single en anglais 'Dynamite'. En une seule journée, la vidéo a été la plus vue de toute l'histoire de YouTube et aussi la plus commentée de la plateforme. La deuxième étant également un de leurs propres morceaux".

Un bel hommage qui plaira probablement beaucoup aux principaux intéressés!

De son côté, Justin a récemment admis qu'il souhaitait changer sa façon d'être pour être un meilleur mari et futur papa.

Le chanteur de 26 ans s'est effectivement rendu sur son compte Instagram afin de faire un bilan et a admis que grandir sous le feu des projecteurs, étant plus jeune, l'avait "frustré" et que son "ego" avait anéanti plusieurs de ses relations.

Justin est maintenant marié au mannequin Hailey Bieber et est désormais motivé par "la vérité et l'amour".

Le chanteur a écrit à côté d'une photo : "Je viens d'une petite ville appelée Stratford dans l'Ontario au Canada. Je n'ai jamais été du genre matérialiste et je n'ai jamais été intéressé par l'argent ou la gloire. Mais quand j'étais adolescent, j'étais frustré et je manquais de confiance en moi. J'ai commencé à changer. C'était mon ego et ma soif de puissance qui me guidaient et cela a anéanti plusieurs de mes relations. Maintenant, je souhaite avoir des relations saines".



Coppola prépare une nouvelle version du "Parrain 3"

Même les plus grands fans de la saga cinéma du Parrain s'accordent à dire que le troisième volet de l'adaptation du roman de Mario Puzo était la moins réussie. Et il semblerait que Francis Ford Coppola soit d'accord. Le réalisateur mythique, qui n'a jamais caché qu'il aurait bien aimé pouvoir remonter son film, attendait l'accord de la Paramount. Le studio vient enfin de l'y autoriser. Dans un communiqué, on apprend donc que Le Parrain 3 bénéficiera d'un nouveau titre, Mario Puzo's The Godfather Coda: The Death of Michael Corleone, d'une restauration en bonne et due forme, mais aussi et surtout d'une sortie cinéma avant d'être disponible en VOD.

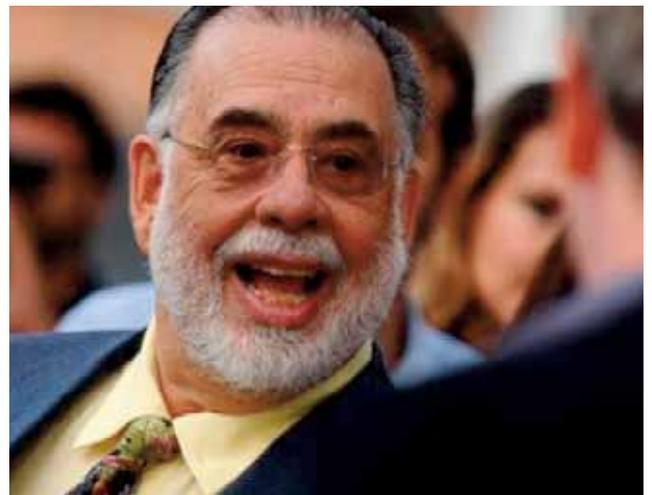
«Monsieur Coppola a dirigé entièrement la restauration du film en travaillant sur le nouveau montage, pour s'assurer que non seulement le film ait une image et un son parfaits, mais aussi qu'ils soient à la hauteur de ses standards personnels et de réalisateur», a indiqué Andrea Kalas, responsable des archives de la Paramount, qui a travaillé avec le

cinéaste.

Dans une déclaration, Francis Ford Coppola a laissé entendre que la version du film qui avait atterri sur les écrans du monde entier il y a 30 ans n'était pas tout à fait celle qu'il voulait proposer à son public.

«Mario Puzo's The Godfather, Coda: The Death of Michael Corleone est une manière de mettre en avant le titre que Mario (Puzo) et moi préférons comme titre original et nos intentions initiales pour ce qui est devenu Le Parrain 3. Pour cette nouvelle version, j'ai créé un nouveau début et j'ai réarrangé certaines scènes, des plans, des musiques de la fin. Avec ces changements et les images restaurées, pour moi, il s'agit d'une conclusion plus appropriée pour Le Parrain et Le Parrain 2», a confié la légende du cinéma.

La Paramount n'a pas annoncé de date de sortie précise pour cette nouvelle version, mais dans la mesure où le film est sorti en décembre 1990 aux Etats-Unis, on peut l'attendre avant la fin de l'année, probablement pour les fêtes.



Horizons

L'homme
face
aux
pandémies 1/2

Les temps sont au Covid-19, c'est lui qui dicte sa loi sur les sociétés et les gouvernements. Il a ensanglanté et endeillé des familles, il a paralysé les secteurs socioéconomiques, mis à plat le monde de la culture et des arts, interdit aux spectateurs et aux supporters d'assister aux matchs de leurs équipes préférées ou à toutes les autres compétitions sportives.

Tous les secteurs d'activités exigibles en matière de présence collective sont condamnés à respecter les règles d'hygiène et des mesures barrières, comme les compétitions sportives à se jouer à huis clos, sachant que le principal du volet financier des équipes provient de cette présence, ce qui a mis la quasi-totalité des grandes équipes en difficulté pour rétablir leurs équilibres financiers. Nous l'avons vécu comme tel depuis la mi-mars 2020, et nous continuons sur la même voie jusqu'à ce qu'un de ces laboratoires de la planète ait l'audace et la performance de nous dire : voilà le vaccin qu'il vous faut, faites-vous vacciner et la vie reprend son cours normal.

Les chiffres de la contamination flambent de jour en jour, celui de létalité aussi, mais il faut rester optimiste car celui des rémissions va crescendo. Pendant la rédaction de cet article, le nombre de morts par Covid-19 dans le monde se situe autour de 900.000, le nombre de cas de contamination à 27.500 000 et celui des rémissions à 18.150.000. Les pays les plus touchés sont : les Etats-Unis avec environ 6 400 000 cas de contamination, et morts 190 000, le Brésil (127.000 morts et 4.150 000 cas de contamination), l'Inde (73.000 morts et 4 300 000 cas de contamination), le Mexique (68.000 morts et 640 000 cas), et enfin le Royaume-Uni (42.000 morts et 355.000 cas de contamination).

Le Maroc occupe la troisième place au niveau africain, après l'Afrique du

Sud et l'Égypte : le total de cas de contamination s'établit à 77.878 cas, celui des morts à 1453 et celui des rémissions à 59.723 (chiffres officiels datés du 9/9/2020).

Quand le Covid-19 est apparu dans la province de Wuhan en Chine, au mois de janvier 2020, il était cité comme un fait divers, mais dès le mois de mars, la situation a connu un bouleversement inédit. Le 12 mars déjà, le nombre de contaminations est passé à 110.000 cas, dont 20.000 en Europe. A cette date, l'OMS a tiré la sonnette d'alarme en déclarant qu'il s'agit d'une vraie pandémie.

Depuis, les populations de tous les pays vivent dans l'angoisse et la peur, car le virus circule partout et personne n'est épargné. C'est une psychose qui est vécue au quotidien, depuis qu'on nous a appris que nous sommes face à un virus contre lequel on ne peut rien, et que seuls les gestes barrières et les règles d'hygiène sont susceptibles de nous faire éviter la contamination.

Les scènes macabres des salles de soins dans les centres hospitaliers montrent le degré de souffrance de ceux et celles que le virus a croisé sur son chemin. Ceci devrait nous inciter à tout faire pour éviter d'être contaminé.

Compte tenu de tous ces faits et de ces chiffres, et en retenant les principales idées du discours Royal du 20 août 2020, l'auteur s'est donné la tâche de parcourir le temps pour apporter une sorte de réconfort, dont nous en avons tous besoin, et revenir sur l'histoire des principales pandémies que l'homme a vécues et qu'il a fini par vaincre. Les pandémies ne s'appellent pas seulement Covid-19, elles s'appellent aussi peste noire, grippe espagnole, grippe aviaire, choléra etc. Face à ces pandémies, l'homme n'a jamais cédé à la peur ni à la psychose, il les a subies mais il les a affrontées et combattues, jusqu'à sortir vainqueur tout

au long de son histoire. Car dans tout cela, par ses ambitions économique, politique et militaire, l'homme est parvenu à contenir et à intégrer toutes les pandémies dans ses circuits de production, du commerce et des guerres. Il n'a jamais baissé les bras, même s'il fut mis à genoux pendant quelque temps car il fut pris au dépourvu, il s'est relevé et il a continué sa marche pour concrétiser, par son action, l'idée selon laquelle rien ne pourra venir contrer sa volonté. Donc, l'heure est à l'espoir et à l'optimisme,

En faisant le tour des principales pandémies connues par l'homme, il s'est avéré qu'elles sont soit de nature virale ou de nature bactérienne. Les pandémies virales sont toutes parties de Chine, et les pandémies bactériennes (le choléra) sont parties de l'Inde. Pourquoi ? On peut trouver certains éléments de réponse à travers certains documentaires qui ont tenté de passer en revue le marché des animaux de Wuhan, où un grand nombre d'animaux sauvages et de reptiles sont à vendre et à manger. Il en est de même pour l'Inde avec ses sept fleuves sacrés, qui reçoivent toutes sortes de déchets humains, animal et industriel et qu'il est interdit d'assainir. Ce sont bien ces lieux d'où sont sorties presque toutes les contagions qu'a connues l'humanité.

Il y a épidémie et pandémie, où est donc la différence ? La notion de pandémie est l'appellation post-Renaissance, entrée dans le dictionnaire français en 1972. Dans un premier temps, cette notion de pandémie a été reconnue comme synonyme de l'épidémie, c'est-à-dire avec la même signification. Mais cette signification a subi un changement aujourd'hui, puisque les deux termes sont utilisés pour désigner deux phénomènes tout à fait distincts.

D'après le dictionnaire français Larousse, « une épidémie est le dévelop-

pelement et la propagation rapide d'une maladie contagieuse, le plus souvent d'origine infectieuse dans une population ». Ce qui différencie cette définition avec celle de la pandémie est bien ses étendues et son ampleur au sein des périmètres de contamination. Selon le même dictionnaire, « une pandémie est une épidémie étendue à toute la population d'un continent, voire au monde entier ». Ce que nous vivons actuellement avec le Covid-19 corrobore bien cette dernière définition.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la création des Nations unies, qualifier telle ou telle maladie de contagieuse, d'épidémie ou de pandémie relève le plus souvent des compétences de l'Organisation mondiale de la santé, qui définit, via plusieurs facteurs, le passage de l'une à l'autre.

Il y a quelques années, l'Afrique de l'Ouest a été frappée par le virus Ebola, ce qui a poussé notre pays à annuler l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations. Mais son étendue est restée limitée. Il s'agit principalement de la Guinée, du Liberia et du Sierra Leone. Des cas sporadiques ont été enregistrés dans des pays voisins, mais sans diffusion massive sur tous les continents.

Contrairement au virus Ebola, le Covid-19 est apparu dans la ville chinoise de Wuhan, et a vite passé du statut d'épidémie à celui de pandémie le 12 mars 2020, après que le nombre de cas de contamination a dépassé le cap de 110.000 personnes dont 20.000 dans le continent européen. A cette date, l'OMS a fait sa déclaration connue de tout le monde, alors qu'elle devait agir plus vite pour endiguer la pandémie à sa source. « Le Covid-19 peut être qualifié de pandémie en raison de la hausse rapide du nombre de cas en dehors de la Chine au cours de ces deux dernières semaines, et du nombre croissant de pays touchés ».



En parlant de pandémie, l'OMS a tendance à élargir son spectre en y joignant des affections chroniques comme l'obésité, le diabète, le tabagisme, le cancer ou encore la résistance aux antibiotiques.

Les pandémies qui ont secoué l'humanité à travers son histoire sont nombreuses. Depuis que l'homme a commencé à écrire et éditer son histoire et depuis qu'il a commencé à batailler, à savoir l'antiquité, il a aussi mémorisé celle des maladies qui ont fait disparaître des populations tout entières, en l'espace de quelques mois ou de quelques années sans le moindre remède car le mal est resté hors de portée de toute connaissance pouvant l'identifier et limiter ses effets.

Parcourons donc l'histoire de ces maladies qui furent caractérisées par des propagations rapides et des taux de mortalité élevés. Dans la phase même où cette histoire a commencé à être éditée, au cinquième siècle avant notre ère, il y a eu la peste d'Athènes qui a duré quatre ans.

La peste d'Athènes

C'est la première épidémie d'envergure qu'a connue l'humanité, due certainement à la sédentarisation et à la croissance démographique. Ce qui en découle comme nouvelles conditions, c'est la rupture de l'équilibre éco-épidémiologique existant. Résultat, l'apparition de maladies infectieuses ou parasitaires. Quand l'urbanisation a atteint des seuils critiques, l'équilibre en question est rompu, ce qui a favorisé l'émergence de nouvelles maladies infectieuses, d'autant plus qu'elles sont facilitées par une plus grande fréquence de contacts dans le commerce ou pendant les guerres.

A propos d'Athènes, juste avant l'apparition de la peste, la cité comptait 200.000 habitants, sans réseau centralisé d'eau potable, ni système d'égouts pour l'évacuation des eaux usées et de pluie, le champ était donc libre aux larves et aux insectes pour apparaître dans des lieux pris comme réservoirs. C'est toute une rupture de l'écosystème qui a favorisé l'apparition de la peste

de la cité d'Athènes, qui a frappé par vagues depuis 430 à 426 av. J. C. C'est une épidémie qui a fait son apparition au début de la zone chaude et sèche de l'année 430 av. J. C. pour s'affaiblir pendant les deux années suivantes. Elle est devenue plus meurtrière entre 428 et 427 av. J. C. avec une recrudescence au début de l'hiver de 427, pour disparaître pendant les derniers mois de l'année 426 av. J. C. Elle a causé la mort de plusieurs dizaines de milliers de morts, dont celle de Périclès.

Ses origines sont restées un mystère, mais elle a été décrite par l'historien grec Thucydide, lui-même touché par la maladie. Ce fut une forme de fièvre typhoïdale qui se manifestait par des fièvres intenses, des diarrhées, des rougeurs et des convulsions. D'après la même source (Thucydide), l'épidémie est venue d'Éthiopie, frappa en Égypte en Libye, puis à Athènes.

Pour mémoire, Périclès fut l'homme de l'âge d'or d'Athènes puisque c'est à lui que reviennent les projets de construction de la majorité des structures architecturales encore présentes sur l'Acropole d'Athènes dont le Panthéon.

Ce fut ainsi la première épidémie documentée de l'histoire, que l'homme a pu subir en marquant la fin de toute une époque considérée par les historiens comme une époque privilégiée en lui attribuant le titre de l'âge d'Or.

La peste Antonine

C'est la peste qui ébranla l'Empire romain au II^e siècle de notre ère, à la fin de la dynastie antonine entre les années 165 et 190 ap. J. C. Elle doit son appellation « Antonine » à la dynastie qui a dirigé l'Empire romain : les Antonins. C'est une maladie qui a suscité beaucoup de débats et soulevé plus d'un désaccord entre les chercheurs qui se sont attelés au sujet. Mais un seul point d'accord a persisté, celui de dire que cette peste a contribué lourdement au déclin, voire à l'effondrement de l'Empire romain d'occident comme ce fut le cas de la peste d'Athènes.

Pour ce qui est de son apparition, les historiens évoquent des territoires d'Orient sous domination romaine, en l'occurrence l'Égypte et les territoires voisins. Pour l'Égypte, les manuscrits sur papyrus ont bien conservé les traces des grands ravages causés par l'épidémie et selon un de ces papyrus, des villages entiers ont été dépeuplés. Ce qui a marqué durablement la démographie de ce pays tout au long des années 170 ap. J. C. En Asie, c'est à travers des oracles des lieux de culte que les historiens et les chercheurs se sont documentés, et qui ont mentionné cette peste et, de fait, mis en rapport avec la pandémie.

L'arrivée et l'extension de la pandémie sont devenues connues grâce aux ouvrages de Galien qui fut médecin et l'une des figures scientifiques les plus connues de l'Empire romain à côté de Lucrèce.

A propos de Galien, l'auteur de cet article a publié un ouvrage intitulé : Lumière, Matière et Rayonnement, avec comme titre du chapitre III : Interaction lumière-matière dans la nature, dans lequel un aperçu a été donné sur les contributions scientifiques et médicale de ce savant qui a marqué son époque. Le récit à son propos vient comme suit : « Des progrès sensibles sont accomplis par Galien au II^e siècle après J. C. Il dissèque de nombreux animaux dans le but d'améliorer les pratiques médicales. Il met en évidence le rôle du nerf optique dans la vision. Il rejoint les idées platoniciennes en ce qu'il considère qu'un fluide intérieur est communiqué du cerveau à l'œil par le nerf optique, qui sensibilise l'œil et le rend apte à être impressionné par le fluide externe en provenance de l'objet. Il attribue la zone sensible au cristallin en citant : " J'ai dit que l'humeur cristalline elle-même est l'instrument principal de la vision, un fait clairement établi par ce que les médecins appellent cataracte, qui se situe entre le cristallin et la cornée et qui interfère avec la vision..." »

La rétine joue un rôle important, mais elle n'est pas perçue comme le siège de la vision. En tant que dernière des tuniques qui composent l'œil, elle assure le lien entre

ce dernier et le cerveau, via le nerf optique. Elle est considérée comme une réserve de nutriments par la citation : " Sa fonction principale est de percevoir les modifications du cristallin ainsi que d'acheminer et de diffuser les éléments nutritifs à l'humeur vitreuse." Ainsi sont faites les études de Galien qui a beaucoup amélioré la science de la vision en rendant le cristallin comme responsable de la vision par l'intermédiaire du nerf optique. »

Galien a quitté Rome dans la précipitation dès 196 après J. C. Ce départ a été interprété comme une fuite de l'épidémie. Cette fuite n'a pas duré longtemps, puisqu'il a été rappelé par les empereurs romains, qui avaient rappelé les troupes d'Orient pour défendre les zones danubiennes des invasions nordiques (Barbares). Ce rappel des guerriers d'Orient est jugé par les historiens comme principal facteur de contamination de Rome et de tout l'Empire romain.

Les troupes romaines furent sévèrement touchées notamment pendant les deux hivers de 168 et 169, et où les deux empereurs furent contraints de faire appel à de nombreux médecins et plus particulièrement à Galien qui fut le médecin le plus important et le plus réputé de la cour impériale romaine. La peste Antonine a suscité un nombre important de débats avec des désaccords qui continuent encore à persister. Depuis peu (1973), les études présentées ont tendance à affirmer qu'il s'agissait d'une épidémie de variole.

Quant au bilan, il a été fort discuté, allant des cas pessimistes faisant état de la mort de 25 à 30% des populations, aux cas optimistes tablant sur un taux de mortalité compris entre 7 et 10%. Le premier cas laisse entendre un nombre de morts compris presque entre 13 et 19 millions d'habitants, alors que le second cas optimiste permet d'estimer de 7 à 10 millions d'habitants, sur un total de 65 millions d'habitants que comptait l'Empire.

Par Abdelkrim Nougaoui
Enseignant chercheur à Oujda
(A suivre)

George Bizos, l'avocat d'origine grecque qui fut le grand ami de Mandela

Portrait



Infatigable militant des droits de l'Homme, l'avocat sud-africain George Bizos, décédé mercredi à l'âge de 92 ans, a défendu le héros de la lutte contre l'apartheid Nelson Mandela, dont il était devenu un proche après lui avoir permis d'échapper à la peine de mort.

George Bizos est mort de causes naturelles à Johannesburg, a indiqué sa famille dans un communiqué.

Le président Cyril Ramaphosa a annoncé son décès à la presse lors d'un briefing en ligne. "C'est un moment très triste pour notre pays", a-t-il dit précisant que George Bizos a été l'un des "architectes" de la Constitution de l'Afrique du Sud.

La longue carrière de ce fin juriste est indissociable de l'histoire politique récente de l'Afrique du Sud.

Pendant les années d'oppression de la majorité noire, cet avocat blanc défend de grandes figures militantes du Congrès national africain (ANC) qui lutte contre le régime d'apartheid. Quand le pouvoir blanc est sur le point de tomber, il participe à l'élaboration de la nouvelle Constitution démocratique du pays.

Et une fois l'apartheid aboli, il contribue à la mise en place de la Commission vérité et réconciliation, chargée d'enquêter sur les crimes politiques de l'ancien régime.

"Si George Bizos n'avait pas été avocat, il aurait été un acteur digne de recevoir un Oscar", avait estimé l'ar-

chêveque et prix Nobel de la paix Desmond Tutu, à l'occasion de son 80e anniversaire.

Le juriste d'origine grecque rejoint en 1963 l'équipe d'avocats chargés de défendre une dizaine de hauts responsables de l'ANC, dont Mandela, lors du procès dit de Rivonia.

Les accusés sont poursuivis pour sabotage et encourrent la peine de mort. La plupart seront, à la surprise générale, condamnés à la prison à vie.

George Bizos est crédité de la stratégie payante adoptée par Mandela qui avait prononcé à la barre une plaidoirie en forme de profession de foi restée célèbre.

"J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes chances", avait lancé le patron de la branche armée de l'ANC.

"C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir".

L'avocat avait conseillé à son client d'ajouter "si besoin est", pour éviter que le régime ne voie dans ses propos une incitation à devenir un martyr et le condamne à mort.

Il continuera à défendre Nelson Mandela pendant les 27 années que ce dernier passera derrière les barreaux, jusqu'à devenir un de ses plus proches amis.

Les deux hommes s'étaient rencontrés sur les bancs de la faculté de droit

à Johannesburg dans les années 50, avant d'exercer ensemble la profession d'avocat.

En 1993, George Bizos est du voyage à Oslo quand Nelson Mandela reçoit le prix Nobel de la paix. Il se voit aussi confier la délicate tâche d'exécuter le testament de l'ancien président sud-africain, décédé en 2013.

Dans son autobiographie "La Longue Marche vers la liberté", Man-

dela l'avait décrit comme "un homme à la fois compatissant et à l'esprit perspicace".

Né en 1927 en Grèce, George Bizos arrive adolescent en Afrique du Sud, fuyant avec son père en 1941 son pays occupé par les nazis.

Arrivé avec quelques mots d'anglais en poche, il passe l'examen du barreau et se fait rapidement le spécialiste des affaires qui attirent les foudres du gouvernement de l'apartheid.

Après le procès Rivonia, il défend la famille de Steve Biko, décédé en 1977 sous les coups de la police du régime raciste, et celle du leader communiste Chris Hani, assassiné en 1993.

Plusieurs fois, il annonce sa retraite. Mais l'appel du prétoire est trop fort pour celui dont la moustache a blanchi et la démarche s'est ralentie.

En 2003, il défend Morgan Tsvangirai, chef du principal parti d'opposition au Zimbabwe, poursuivi pour trahison contre le président de l'époque Robert Mugabe. L'opposant est acquitté.

"Quelle que soit l'oppression exercée par un régime, le tribunal est le dernier espace où une personne opprimée peut prendre la parole", expliquait George Bizos.

Après la mort par balles de 34 mineurs en 2012 en Afrique du Sud, le vieil avocat avait une nouvelle fois revêtu sa robe pour défendre les familles des victimes du pire massacre commis par la police depuis la fin de l'apartheid.



Quelle que soit l'oppression exercée par un régime, le tribunal est le dernier espace où une personne opprimée peut prendre la parole, disait Bizos

AZ CONSULTING
48 BD HASSAN II
BENSLIMANE
TEL: 06 61 38 51 70
« MOYAGH SOLAIRE »
S.A.R.L
AVIS DE NOMINATION
DE CO-GERANT
Aux termes d'un procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 AOUT 2020, il a été décidé ce qui suit :
L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer en qualité de co-gerant pour une durée illimitée Mme EL MOKRI BAHIA titulaire de la CIN N° TA47322 demeurant à 755 HAY EL FELLINE BENSLIMANE
L'article 13 relatif à la gestion a été modifié.
Les statuts ont été mis à jour.
Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 255/2020 du 07/09/2020 registre de

commerce N° 6119 à BENSLIMANE.
N°7152/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech-Safi
Province de Safi
Cercle Abda
Caïdat El Gorani
C.T. Lamsabih
Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2020
Le lundi 19 octobre 2020 à 12h00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune de Lamsabih, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix ouvert concernant :
Travaux de construction de la piste reliant douar Lamnirat et école Ouled Abdellah sur une longueur d'environ 1.085km commune territoriale Lamsabih, province de Safi.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

huit mille dirhams (8.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie est fixée à Cent quatre vingt dix sept mille six dirhams 88 cts T.T.C (197.006,88 DH).
Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau technique de la C.T Lamsabih, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du décret n° 2-12-349 du 8 joudma al oula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique dans l'avis

d'appel d'offres;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et

avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.
N°7153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU TANGER TETOUAN AL HOCEIMA
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4702 DU PK 48+000 AU PK 52+200 ET DU PK 64+000 AU PK 71+500
- PROVINCE DE LARACHE -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020/ CFR
OUVERTURE DES PLS LE 06/10/2020

Le 06/10/2020, à 10 H du matin; il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix aux : **TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4702 DU PK 48+000 AU PK 52+200 ET DU PK 64+000 AU PK 71+500 - PROVINCE DE LARACHE -**

La Caisse pour le Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau Tanger Tétouan Al Hoceima.
Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse DPETLE Larache place Oued El Makhazine et peut être retiré auprès de Bureau de Marché il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **360.000,00 DHS (TROIS CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache est fixée à la somme de **24.244.308,00 DHS (VINGT QUATRE MILLION DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLE TROIS CENT HUIT DIRHAMS TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de marché DPETLE Larache
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

➤ Pour le nouveau système de qualification et classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B(Travaux routiers et voirie urbaine)	1	B1(Travaux de terrassements routiers courants) et, B3(Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5(Assises non traités et enduits superficiels)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mfponet.gov.ma

N°7149/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SAIDATE

AVIS MODIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

Concernant l'avis d'Appel d'offres **N°10/2020**, publié au journal Libération du 08/09/2020.

Le président du commune saidate déclare que la déclaration ci-dessus a été modifiée Devenir comme suit :

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SAIDATE

Avis d'appel d'offres ouvert N°10/2020

Le 30/09/2020 à 10 heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président de la commune saidate .
A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°10/2020.

Concernant « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RELIANT LA RN 11 ET DOUAR OULAD SOULA SUR 2 KM.LA LIAISON RELIANT DOUAR ABDELMALEK ET LA LIMITE DE LA CT SAIDAT ET CT SIDI GHANEM SUR 0,5 KM. lot unique
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau service technique communal.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (33000.00 DH) (Trent trois-milleDH).
L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixe a la somme de (1 098 210.00) (un million quatre-vingt-dix-huit mille deux cent dix DH TTC.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 joudma 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception du bureau précité.
- Doit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique communal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Envoyés par voie électronique au maître d'ouvrage conformément à l'arrêté de ministre de l'Economie et de finance n°20-14 du 04 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique .
- Les pièces justificatives a fournir sont celles prévues a l'article N° 4 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE	secteur	classe	Qualifications exigées
Nouveau système	B	4	B1 ; B3 ; B5

Il est prévu une visite des lieux le 23/09/2020 à 11-heures du matin au commune saidate

N°7151/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
DES CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 70/BET ZAG AFD/2020 ET 12/CA/2020.
SEANCE PUBLIQUE

à partir de **10 h00 mn** du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOD N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION EN DHS	HEURES D'OUVERTURE DES PRIX
12/CA/2020	Etude et conception architecturale et suivi des travaux de remplacement des salles de classe en préfabrique ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôture, bibliothèque, salle d'enseignants, cantine, loge gardien, mini terrain de sport et des travaux de réhabilitation des locaux existants de sept écoles relevant de la direction provinciale de l'ARF DJ à ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA	ESTIMATION HT Les travaux de construction 2 188 666,66Dhs HT. Les travaux d'aménagement : 1 071 250,00Dhs HT	06/10/2020 à 10H00
		Les travaux d'aménagement : 1 293 066,67Dhs HT.	
70/BET ZAG AFD/2020	Etude technique et suivi des travaux de remplacement des salles de classe en préfabrique ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôture, bibliothèque, salle d'enseignants, cantine, logement gardien, mini terrain de sport et des travaux de réhabilitation des locaux existants de sept écoles relevant de la direction provinciale de l'ARF DJ à ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA	ESTIMATION TTC Les travaux de construction 70 000,00Dhs TTC Les travaux d'aménagement : 50 000,00Dhs TTC	06/10/2020 à 10H30
		Les travaux d'aménagement : 50 000,00Dhs TTC	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°7150/PA



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
المنوبية العامة لإدارة المسجون
وإعادة الإدماج

إعلان عن تنظيم المباريات والامتحانات المهنية

تعلم المنوبية العامة لإدارة المسجون وإعادة الإدماج أنها ستتنظم المباريات والامتحانات المهنية بمركز تيفلت أو بمراكز أخرى إذا اقتضت المصلحة ذلك برسم سنة 2020 وذلك وفق الجدول التالي:

آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	تاريخ الامتحان أو المباراة	مركز الامتحان أو المباراة المهنية	الشروط النظامية المطلوبة	الحصص (Quota)	الدرجة الممتحن بشأنها
2020/09/27	2020/10/03	تيفلت	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة متصرف من الدرجة الثالثة	1	متصرف من الدرجة الثانية
			6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة محضر من الدرجة الرابعة	1	محضر من الدرجة الثالثة
			6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة	1	مساعد إداري من الدرجة الثانية
			6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة	3	مساعد تقني من الدرجة الثانية
			6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الرابعة	1	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
			4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مهندس دولة من الدرجة الأولى	2	مهندس دولة من الدرجة الممتازة
			4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة طبيب من الدرجة الممتازة	7	طبيب من الدرجة الاستثنائية
			4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة جراح أسنان من الدرجة الثالثة	3	جراح أسنان خارج الدرجة
			4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة طبيب من الدرجة الثالثة	3	طبيب خارج الدرجة
			4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة جراح أسنان من الدرجة الممتازة	11	جراح أسنان من الدرجة الاستثنائية
4 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة صيدلي من الدرجة الأولى	1	صيدلي من الدرجة الممتازة			

طريقة المشاركة

يتعين على الموظفين الراغبين في المشاركة في المباريات أو الامتحانات المهنية المذكورة أعلاه والمتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة القيام بمايلي:

1 ولوج فضاء الموظف بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة المسجون وإعادة الإدماج WWW.DGAPR.GOV.MA في أجل أقصاه 27 شتنبر 2020 وذلك من أجل:

(1) التسجيل؛

(2) سحب الطلب المملوء؛

(ج) توقيع الطلب من طرف الرئيس المباشر؛

د إعادة رفعه بصيغة PDF بنفس الموقع.

2 سحب استدعاء المشاركة في المباريات أو الامتحانات المهنية من فضاء الموظف بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة المسجون وإعادة الإدماج ابتداء من فاتح أكتوبر 2020.

معالجة طلبات الترشيح

يتعين على الرئيس المباشر التأكد من المعطيات الواردة في لائحة الترشيح الخاصة بالموظفين التابعين له بفضاء الموظف وذلك قبل قبولها بصفة نهائية.

ملاحظة:

سيعلن عن اللائحة الأولية للمتدربين المدعوين لإجراء المباريات أو الامتحانات المهنية بالموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة المسجون وإعادة الإدماج WWW.DGAPR.GOV.MA بتاريخ 28 شتنبر 2020 و اللائحة النهائية ابتداء من 30 شتنبر 2020.

N°96/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES

N°10/2020/DPA/4/SMOPFPA
Le 07/10/2020 à 14h00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet:

«Entretien et réhabilitation, de 100000 arbres d'olivier, prévus dans les périmètres relevant du cercle d'El Ksiba Province de Béni Mellal réparti en (2) deux lots :
Lot 1 : Travaux d'entretien de 40000 plants d'olivier dans la commune de Ait Oum EL Bakht
Lot 2 : Travaux d'entretien de 60000 plants d'olivier dans la commune de Dir El Ksiba.»

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service du Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoires est fixé à :

LOT 1 : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH)

LOT 2 : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 DH)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT 1 : Un Million Deux Cent Mille Dirhams (1 200 000,00 DH)

LOT 2 : Un Million Huit Cent Mille Dirhams (1 800 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal ;

- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 le règlement de consultation dudit appel d'offre. Il est prévu une visite des lieux le :

25/09/2020 à 10h00 heure (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal).

N°7144/PA

WINRIDE AUTO "S.A.R.L"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 27/08/2020. Il a été

Établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: WINRIDE AUTO "S.A.R.L"

OBJET : Vente des pneumatiques et accessoires auto.

LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.

CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:

- Mr MONCEF RAHMOUNI 50 PARTIS

- Mr MAHMOUD HILMI 50 PARTIS

Soit un total de 100 PARTIS

GERANCE : La société est gérée par Mr MONCEF RAHMOUNI et Mr MAHMOUD HILMI

ANNEE SOCIALE : Du 1er jan-

vier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 11/09/2020 R.C N° : 471451

N°7145/PA

CONSTRUCTION MANAGEMENT & MODELING "S.A.R.L AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 24/08/2020. Il a été Établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: CONSTRUCTION MANAGEMENT & MODELING "S.A.R.L AU"

OBJET : conseil en gestion.

LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

Mme HIBA DEBBARH 1000 PARTIS

Soit un total de 1000 PARTIS

GERANCE : La société est gérée par Mr OMAR DEBBARH

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 11/09/2020 R.C N° : 471453

N°7146/PA

Constitution

SERVO PLACO "S.A.R.L"

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 18/08/2020. Il a été

Établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: SERVO PLACO "S.A.R.L"

OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS, PROMOTEUR IMMOBILIER

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:

- Mr ZADA KHALIL.....500,00 Parts

- Mr BADRANE SOUFIANE 500,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée parles cogérants : Mr ZADA KHALIL et Mr BADRANE SOUFIANE

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

RC N°471455.

N°7147/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER MB VALUE "S.A.R.L"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 25/08/2020. Il a été Établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: MB VALUE "S.A.R.L"

OBJET: INFORMATIQUE, CONSEIL DE GESTION

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:

- Mr SAAD BENHMID.....50,00 Parts

- Mr MOURAD BOUHA... 50,00 Parts.

Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr SAAD BENHMID.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

RC N°471291.

N°7148/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
COMMUNE DCHEIRA
EL JIHADIA
DIRECTION DES SER-
VICES DIVISION
D'EQUIPEMENT
SERVICE MARCHES
OBJET : AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 18-19/2020

Le Jeudi 08 octobre 2020 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia,

à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet: Appel d'offre n° 18/2020: TRAVAUX D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SPORTIVES AU STADE AHMED FANNA, COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. (Réservé à la petite moyen Entreprise)
Appel d'offre n° 19/2020 : FOURNITURE ET TRAVAUX D'ENTRETIEN HYDRAULIQUE DES POINTS D'EAU COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA

PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL. (Ré-
servé à la petite moyen
Entreprise)
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
Cautionnement provisoire
Appel d'offre n° 18/2020 est fixé à la somme de 7 000.00 DHS (Sept mille dirhams)
Appel d'offre n° 19/2020

est fixé à la somme de 5 000.00 DHS (Cinq mille dirhams) Estimation du coût des prestations
Appel d'offre n° 18/2020 est fixé à la somme de 350 000.00dhs (Trois Cent cinquante mille dirhams)
Appel d'offre n° 19/2020 est fixé à la somme de 285 840.00dhs (Deux Cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quarante dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux disposi-

tions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.
Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
|| Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
N°7139/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 04/2020

Le **mardi 06 octobre 2020 à 10 heures**, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Les prestations de location longue durée de véhicules sans chauffeur pour une durée de cinq ans (marche reconductible)**, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à **Trente Mille Dirhams (30 000Dhs)**.
L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Sept Cent Quarante Huit Mille Huit Cent Dirhams, Toutes Taxes Comprises, (748.800 DH TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre régional d'Investissement de l'Oriental, téléchargeable à partir du site www.orientalinvest.ma

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
 - Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.
 - Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7143/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2020

Le **Mardi 06 Octobre 2020 à 15h** il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la **Réalisation d'un audit comptable et financier du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental au titre des exercices de 2019/2020, 2021 et 2022, en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à **Trois Mille Dirhams (3 000Dhs)**.
L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (80 000 DH TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre régional d'Investissement de l'Oriental, téléchargeable à partir du site www.orientalinvest.ma

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
 - Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.
 - Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEOUANA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTEUR DE SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES ADM ET FINAN
SERVICE DEVELOPPEMENT RESSOURCES FINANCIERS

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES N°03...../2020

Le **05 OCT 2020 A 11H 00Minute du Matin** il sera procédé au siège du **fourriere communal** sis la route provincial 3010 Tit mellil à la vente aux enchères en lot unique pour :

VENTE DE FER ET DE BOIS DEPOSES PAR LES AUTORITES
COMPETENTES .

Le cautionnement provisoire et L'estimation des coûts des vente établie par le maître d'ouvrage sont fixée comme suit :

n° du lot	désignation du lot	montant de la caution	Montant minimum de l'offre
01	VENTE DE FER ET DE BOIS	2000.00 Dhs (DEUX MILLE DHS)	15.000,00 Dhs (QUINZE MILLE dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retirés auprès de la Commune de Tit Mellil (**Service fiscalité locale communal**) .

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil avant le commencement de session de la vente aux enchères.
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Commune de Tit Mellil
- Soit les remettre au président de la commission de la vente aux enchères au début de la séance .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du cahier des prescriptions spécial

N°7140/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE DE TALIOUINE
CAIDAT ASSAKI
COMMUNE TERRITORIALE D'ASSAKI

AVIS
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2020

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL D'ASSAKI ANNONCE L'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020 AU PROFIT DE DIFFERENTS CATEGORIES QUI REPENDENT AUX CONDITIONS DEMANDEES ET CE SELON LE TABLEAU CI-DESSOUS:

EXAMENS PROPOSES	GRADE CONCERNE	CONDITIONS EXIGES	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EXAMEN	DERNIER DELAI DE CANDIDATURE
EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE 2 ^{ème} GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 3 ^{ème} GRADE	6 ANS D'ANCIENETE DANS LE CADRE D'ADJOINT TECHNIQUE 3 ^{ème} GRADE	01	03 octobre 2020	01 octobre 2020
EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2 ^{ème} GRADE	ADJOINT ADMINISTRATIF 3 ^{ème} GRADE	6 ANS D'ANCIENETE DANS LE CADRE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 3 ^{ème} GRADE	01	03 octobre 2020	01 octobre 2020

N°7141/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 14/2020/BP

Le 06/10/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux d'aménagement, en lot unique, de la piste reliant douar Nguiaa et douar Laamarate sur 1,1 km commune Had Draa Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 DH (Huit mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

440 774,40 DH T.T.C (Quatre cent quarante mille sept cent soixante quatorze Dirhams et quarante Centimes T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

* Soit les envoyer par voie électronique.

* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°7133/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa Draa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 19/2020DPA/TZ/SMOP (SEANCE PUBLIQUE) (Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 27 Octobre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la

Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Acquisition du matériel technique au profit des coopératives agricoles à travers les cercles de Tafraout, d'Anezi et de Tiznit dans le cadre de la mise à niveau des coopératives de la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 (quarante-cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

3.000.000,00 (Trois millions dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le

bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;

==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

==> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7, 8 et 9 du règlement de consultation.

N°7134/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa Draa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 19/2020DPA/TZ/SMOP (SEANCE PUBLIQUE) (Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 27 Octobre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Acquisition du matériel technique au profit des coopératives agricoles à travers les cercles de Tafraout, d'Anezi et de Tiznit dans le cadre de la mise à niveau des coopératives de la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 (quarante-cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.000.000,00 (Trois millions dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;

==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

==> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7, 8 et 9 du règlement de consultation.

N°7135/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE
DRAA TAFILALTE
DELEGATION DE ZAGORA



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية للصحة
جهة درعة تافيلالت
مندوبية وزارة الصحة إقليم زغورة

**AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE N° 02/ 2020**

Le délégué de la délégation du Ministère de la santé à La province de Zagora annonce aux candidats que la date de l'appel d'offre AAO N 02/2020 qui pour objet : **PRESTATION DE DIALYSE RENALE AU PROFIT DES MALADES ATTEINTS D'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE TERMINALE (IRCT), RELEVANT DE DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE DE ZAGORA (LOT UNIQUE)**, est reportée au 22/09/2020 à 11 heure au lieu du 17/09/2020 à 11 heures.

Le reste est sans changement.

N°7136/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 15/2020/BP

Le 06/10/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux d'aménagement, en lot unique, de la piste reliant douar Nguiaa et douar Laamarate sur 1,1 km commune Had Draa Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 6 612,00 DH (Six mille six cent douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	4

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°7138/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 20/2020/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)**

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mercredi 07 Octobre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'aménagement hydro-agricole relatif aux creusement des sondages de reconnaissance et transformation des sondages positifs en Forages d'Exploitation, à travers les périmètres de plantation dans le cadre du Plan Maroc Vert, Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.600.700,00 (Deux millions six cent mille sept cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Type	Secteur	Qualification exigées	Classe
Agriculture	2 – Puits et Forages	2.2 - Travaux de forages	I

N°7137/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°26/INDH/2020-P4

Le 27 octobre 2020 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE DIX VEHICULES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE CERTAINES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 85.000,00dhs(quatre vingt cinq mille Dirhams 00 cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.420.000,00 dhs (Trois Millions Quatre Cent Vingt Mille Dirhams 00 Cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 26-10-2020 A 10H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N°7127/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°27/INDH/2020-P1

Le 08 Octobre 2020 à 10h, il sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE TROIS VEHICULES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE TIDLIL PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat

Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25.000,00 dhs(Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 990.000,00 dhs (Neuf cent quatre vingt dix Mille Dirhams 00 Cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 07-10-2020 A 10H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article8 du règlement de consultation.

N°7128/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°28/INDH/2020-P1

Le 08 Octobre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ACQUISITION DE TROIS VEHICULES 4X4 AU PROFIT DES EQUIPES MEDICALES MOBILES PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 30.000,00 dhs(Trente Mille dirhams 00 CTS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 1.278.000,00 dhs (Un Million deux cent soixante-dix huit Mille Dirhams 00 Cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 07-10-2020 A 10H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article8 du règlement de consultation.

N°7129/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°29/INDH/2020-P5

Le 08 octobre 2020 à 11h, il sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DESTINE AU SUIVI DES PROJETS INDH- PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province

d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 9.000,00 dhs(Neuf mille Dirhams 00 cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

419.000,00 dhs (Quatre Cent Dix Neuf Mille Dirhams 00 Cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 07-10-2020 A 10H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article8 du règlement de consultation.

N°7130/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2020

Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour achat de réactif pour dépistage thyroïdienne des néonatale destiné à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Dix mille	10 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Huit cent quarante mille	840 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Ouadda 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 05/10/2020 a 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°7132/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2020

Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de Matériel médico-technique destiné aux Centres Médical de Proximité El Youssoufia Rabat et Ennahda'Emara relevant de la Direction Régionale de la Santé à la Région de Rabat Salé Kenitra en Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre en DH	Montant de la caution provisoire en chiffre en DH
Vingt mille	20 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
un million quarante-cinq mille deux cent	1 045 200,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Jourmadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 05/10/2020 a 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°7131/PA

IRA PALETTE
CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 23/07/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont :
L -Dénomination IRA PALETTE SARL AU
I -Objet Social : NEGOCIANT
I Sièges sociaux : BD AL MAHREB AL ARABI IMM ZBAIRI ZEME ETAGE BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.
I Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
- Mr. RABIE ABDAL- LAOUI1000 parts
En totalité..... (1000 parts)
I Durée : 99 ans.
L GERANCE : Mr. RABIE ABDALLAOUI, gérant associé unique pour une durée illimitée. Il aura la signature sociale.
II- Le dépôt légal a été effec-

tué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammaia le 07/09/2020 sous le N°990.
III- Ladite société est immatriculée au RC au tribunal de première instance Mohammaia le 07/09/2020 sous N° 25971.

N°7120/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 12/2020/INDH
Le 07/10/2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Médiouna (Division du budget et des marchés / Service des marchés) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Conception architec-

ture et suivi des travaux de :- La Construction de deux cantines au sein des collèges Ibnou Hanbal et Sidi Hajaj - L'Extension de dar taliba Mejatia Ouled Taleb A la Province De Mediouna.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau du service des marchés du Secrétariat Général de cette Province. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 837 500,88 dhs (Un million huit cent trente sept mille cinq cent dirhams et 88 centimes).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés au Secrétariat Général de la Province;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N°7121/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF N°2
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°057/2020/CHUIRC
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public qu'une rectification a été introduite au niveau de l'avis rectificatif et de report de l'Appel d'Offres Ouvert N°057/2020/CHUIRC : « ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE "DIVERS" » Publié dans le journal « LIBERATION » en date du 08/09/2020 :

Lire : La date de dépôt de la documentation prévue le 09/09/2020 avant 14 h est reportée au plus tard le 23/09/2020 avant 14 h

Au lieu de : La date de dépôt des échantillons prévue le 09/09/2020 avant 14 h est reportée au plus tard le 23/09/2020 avant 14 h

N°7122/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA- SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT ACHAMALIA
COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAÏD

AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN
D'APTITUDE PROFESSIONNEL

La Commune Territoriale d'Oulad Saïd organisera le 10/10/2020 à compter du 9 h du matin au siège de la Commune un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade de Technicien 1^{er} grade et Adjoint Administratif 2^{ème} grade et Adjoint Technique 2^{ème} au titre de l'année 2020 .
L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de service dans le grade de Technicien 2^{ème} grade et Adjoint Administratif 3^{ème} grade et Adjoint Technique 3^{ème} Le quota est fixé à 13% .
Les fonctionnaires qui seront réussis aux épreuves écrites seront convoqués pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes de Candidatures au service du personnel au siège de la Commune et se renseigner du programme des épreuves jusqu'au 05/10/2020 dernier délai.

N°7123/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA TANGER-TETOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

- AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
L'EXAMEN -
ACCES AU GRADE DE :
ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} GRADE

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE : ADJOINT
TECHNIQUE 2^{ème} GRADE ,ECHELLE : 7
AU TITRE DE L'ANNEE: 2020, LE : 02/11/2020 AU SEIN DE LA COMMUNE AU
PROFIT DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE
D'IMRABTEN, CLASSES DANS L' ECHELLE :6 - ET QUI ONT
UNE ANCIENNETE DE SIX ANS
DANS LA FONCTION COMME: ADJOINT TECHNIQUE 3^{ème} GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR
DEMANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE :
21/10/2020 COMME
DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N°7126/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA TANGER-TETOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

- AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
L'EXAMEN -
ACCES AU GRADE DE :
ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{er} GRADE

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE : ADJOINT
ADMINISTRATIF 1^{er} GRADE ,ECHELLE : 8
AU TITRE DE L'ANNEE: 2020, LE : 02/11/2020 AU SEIN DE LA COMMUNE AU
PROFIT DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE
D'IMRABTEN, CLASSES DANS L' ECHELLE : 7- ET QUI ONT
UNE ANCIENNETE DE SIX ANS
DANS LA FONCTION COMME: ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR
DEMANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE :
21/10/2020 COMME
DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N°7125/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA TANGER-TETOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

- AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
L'EXAMEN -
ACCES AU GRADE DE :
ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE : ADJOINT
ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE ,ECHELLE : 7
AU TITRE DE L'ANNEE: 2020, LE : 02/11/2020 AU SEIN DE LA
COMMUNE AU
PROFIT DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE
D'IMRABTEN, CLASSES DANS L' ECHELLE : 6- ET QUI ONT
UNE ANCIENNETE DE SIX ANS
DANS LA FONCTION COMME: ADJOINT ADMINISTRATIF 3^{ème} GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR
DEMANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE :
21/10/2020 COMME
DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N°7124/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 08/2020
Le 12/10/2020 à 11h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

L'affermage de l'abattoir communal du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou, pour une période de 12 mois (du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021).

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré du bureau de régie de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (trente mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40.000,00 dhs par mois : quarante Mille Dhs par mois (soit 480.000,00 dhs : quatre cent quatre-vingt mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du

président du conseil communal.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7116/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 09/2020

Le 12 octobre 2020 à 13h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif pour : L'affermage du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou dimanche ainsi jeudi et souika des aïds et maïmsi sidi bouz-kri pour une période de 12 mois (du 01 Janvier 2021 au 31 décembre 2021).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (Trente mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 27.000,00 dhs

par mois : vingt spat Mille Dhs par mois (soit 324.000,00 dhs : trois cent vingt-quatre mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7117/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Education Nationale
De la Formation
Professionnelle
De l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Education et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El kelaa des sraghna
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX -
N° : 06/SAAF/2020
Le 08/10/2020 à 10H, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACH-

FINE, Route de BENI MEL-LAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° 06/SAAF/2020
Concernant :Objet : Achat de matières et fournitures d'alimentation pour les cantines scolaires des écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El kelaa des sraghna en lot unique.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières -Bureau des marchés- de la Direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de
• En chiffres : 50 000.00 dhs
• En lettres : cinquante mille dirhams

• L'estimation des coûts des prestations (TTC) établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

• En chiffres : 4 558 731.84dhs • En lettres : Quarante millions cinq cent cinquante huit mille sept cent trente et un dirhams 84cts .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au service des affaires administratives et financières-bureau des marchés- de la Direction Provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
o Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 08 du règlement de la consultation.

N°7118/PA

STE YASSMINE PAIN Société à Responsabilité Limitée d'associée unique, au capital de 100.000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: Hay El Massira Lot Gessouh N°79
Ain Harrouda-Mohammedia
CESSION DE PARTS

I / Aux termes de la décision de l'Associé-unique gégrant, en date du 06 Mai 2020, l'associé unique de la dite société : STE YASSMINE PAIN, a décidé de :
- Ratifier la cession de parts consentie par Mr EL FATIHI AYOUB au profit de Mme EL FATIHI SOUAD
- Modification corrélative des articles 06 et 07 des statuts.

II / Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 27 Aout 2020 sous le N°935

L'ASSOCIE UNIQUE
Mme. SOUAD EL FATIHI
N°7119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAIDAT DE ZAIDA
COMMUNE TERRITORIALE ZAIDA

AVIS DE DEPOT

Le Président de la commune territoriale de Zaida annonce au public, l'ouverture de l'enquête publique relative au

Plan développement du centre de Boulaajoul N° : PDAR/AUER-M/01/2020, au siège de la commune territoriale de Zaida , pendant une période d'un mois à partir du : 14 /09/2020 au : 15/10/2020.

Le dossier et le registre seront mis à la disposition du public au siège de la commune , afin d'inscrire leurs observations .

N°7115/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للأطلس المتوسط
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Khenifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°19/2020 du 09/10/2020 à 15h00
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/10/2020 à 15h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
01	Travaux de Reboisement dans le périmètre de Bouhayati, Forêts domaniale Khénifra, Canton Bouhayati, sur une superficie de 106 ha, Commune territoriale de Khenifra, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	636.444,00 Six cent trente-six mille quatre cent quarante-quatre dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent fournir un copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur	Classe	Qualification exigée
01	1	4	1.4

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°7113/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AU RABAS OU A LA MAJORATION N° : 30/INV/2020.
SEANCE PUBLIQUE

Le 06octobre2020, à partir de 10 heures du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN Dhs	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN Dhs
30/INV/2020	Travaux de construction de 04 espaces préscolaires dans les écoles primaires relevant de la direction provinciale de Ouarzazate dans les et de : Iminouloune, Toundoute et SkouraAhl El Oust, province de Ouarzazate.	949 286.40	20 000.00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction de l'AREF DRAA-TAFILALTE à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 6 des règlements de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°7114/PA

Sport

Une circulaire de la FRMF tant attendue

Pour assurer le bon déroulement des matchs en ces temps de Covid

Une circulaire conjointe entre la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et le ministère de la Santé a été émise jeudi afin de permettre le bon dérou-

El Bassil rempile avec le FUS

Le FUS a annoncé jeudi la prolongation du contrat de son capitaine Mehdi El Bassil pour une saison. Le défenseur de 32 ans, dont le contrat arrivait à terme à l'issue de cette saison, est désormais lié au club de la capitale jusqu'en juin 2021, a annoncé le FUS dans un communiqué publié sur son site internet. "Le club se réjouit de pouvoir compter dans ses rangs la présence d'El Bassil qui est un cadre du groupe depuis la saison 2014/2015", se félicite le FUS dans ce communiqué.

Avant de rejoindre le FUS en 2014, Mehdi El Bassil avait évolué à l'AS FAR, au MAS et au MAT.

ment des matchs restants des différentes compétitions dans le contexte du Covid-19.

Mise en place afin de réduire le risque de propagation du Covid-19, aussi bien pour les joueurs que pour les membres du staff technique et administratif, cette circulaire vise à achever les différents championnats dans des délais permettant d'honorer les engagements internationaux du Royaume, indique la FRMF dans un communiqué publié jeudi sur son site internet.

La circulaire vise également à instaurer un dispositif de surveillance active, impliquant le staff médical de l'ensemble des clubs et comprenant un examen clinique quotidien pour détecter les signes évocateurs du Covid-19.

Ainsi, toutes les personnes concernées par l'organisation des matchs se voient obligée de subir un examen physique,

comportant obligatoirement une prise de température et un interrogatoire à la recherche de symptômes évocateurs de la maladie notamment auprès de personnes en contact avec un cas confirmé ou probable.

Ces personnes doivent également effectuer un dépistage régulier par test RT-PCR au rythme d'un examen toutes les semaines, relève la circulaire, notant que les tests, dont les résultats devront être notifiés selon la réglementation relative à la déclaration obligatoire de maladies, conditionneront la participation de joueurs et personnes concernés aux compétitions.

Les individus testés négatifs peuvent prendre part à la compétition, ceux testés positifs devront être écartés de la compétition et pris en charge selon les protocoles en vigueur, note la circulaire, ajoutant que les matchs doivent être reportés à partir d'un seuil supérieur à six joueurs détectés

positifs.

La circulaire invite les présidents des ligues et des clubs à veiller au respect strict de ces mesures qui dépendent largement de l'adhésion de toutes les parties prenantes aux dites mesures.

Mise à jour

Botola Pro D1

Dimanche 13 septembre

21^e journée

FUS de Rabat - Raja de Béni Mellal (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat/20h00)

Itihad de Tanger - Renaissance de Berkane (Grand Stade de Tanger/22h00)

Botola Pro D2

Jeudi 10 septembre

24^e journée

Olympique Dcheira - Tihad Casablanca 2 - 2

Adli Hanafi : La participation du Sept national au Mondial constitue une véritable prouesse



La participation de la sélection nationale au Championnat du monde de handball (Egypte-2021), aux côtés de grandes équipes de la discipline notamment européennes, constitue une véritable prouesse, a indiqué le président de la Fédération ROoyale marocaine de handball (FRMHB), Adli Hanafi. Se qualifier pour la septième fois à la phase finale du Champion-

nat du monde de handball à l'instar des grandes équipes du monde, constitue un exploit historique pour le handball marocain qui fait honneur au sport national et constitue un couronnement des réalisations acquises aux niveaux national et continental, que ce soit pour la sélection ou les clubs, a souligné M. Adli dans un entretien accordé à la MAP.

Commentant le tirage au sort du Mondial qui s'est déroulé samedi au Caire, le président de la FRMHB a estimé que le sixième groupe où évoluera la sélection marocaine, composé de l'Islande, de l'Algérie et du Portugal, est un groupe relevé comprenant des équipes très compétitives. Dans le même contexte, M. Adli a souligné qu'affronter le Portugal ne sera pas facile, vu que cette équipe est considérée comme l'un des géants du handball mondial. Le Portugal a éliminé la sélection française au Championnat d'Europe des nations l'an dernier, a rappelé M. Adli qui ne néglige pas la puissance de l'Islande, qui n'a raté aucune édition du Championnat du monde.

Quant à l'équipe nationale algérienne, le président de la FRMHB a fait savoir qu'elle a fait un retour en force sur la scène africaine, d'autant plus qu'elle a réussi à décrocher la troisième place du dernier Championnat d'Afrique des nations en Tunisie derrière

l'Egypte (champion) et la Tunisie (le finaliste).

Aucun effort ne sera épargné pour permettre à l'Équipe nationale de bien se préparer pendant la période qui la sépare de la phase finale de cet événement mondial, avec l'espoir d'atteindre le deuxième tour, a affirmé M. Adli.

Il a également souligné que l'objectif de cette participation est de donner l'opportunité aux éléments nationaux de se frotter à des joueurs appartenant à des écoles de renommée mondiale et de jouer le plus grand nombre de matches. Le but est également de préparer une équipe compétitive capable de concourir pour le titre de la 25^e édition du Championnat d'Afrique des nations prévu à Laâyoune en 2022, a-t-il ajouté.

A cet égard, il a indiqué que la sélection nationale est composée de joueurs confirmés (sept joueurs) ainsi que de jeunes éléments en quête de plus d'expérience afin de pouvoir s'imposer à l'avenir dans les différentes compétitions, notamment le Championnat d'Afrique à Laâyoune.

M. Adli a expliqué que l'instance fédérale a mis en place un programme préparatoire pour l'Équipe nationale qui comprend des concentrations au Maroc et à l'étranger, mais

qui ont été reportées en raison de la pandémie de coronavirus. Selon le président de la FRMHB, les éléments nationaux entameront les entraînements à partir du 20 septembre à Ifrane durant un mois. D'autres concentrations et matchs amicaux devraient suivre à l'étranger après la levée des restrictions imposées par la pandémie, a-t-il ajouté.

Le handball national a su s'imposer au niveau continental en occupant la troisième place (médaillon de bronze) aux Jeux africains organisés en 2019 à Rabat et en décrochant une médaille similaire au Championnat d'Afrique de beach handball au Cap-Vert, a-t-il rappelé.

Il est à noter que la sélection nationale de handball s'est qualifiée pour la phase finale du Championnat du monde grâce à sa victoire face au Gabon (31-27) au terme d'un match qui a réuni les deux équipes lors du Championnat d'Afrique de handball qui s'est déroulé en Tunisie.

Cette qualification est la septième de l'histoire de l'équipe nationale. Sa dernière participation remonte au Mondial de 2003 (Portugal) où elle a occupé la dernière place du groupe A, avec zéro point.

Par Taoufik Saoulaji (MAP)

Le Comité exécutif de la CAF officialise le report du dernier carré de la C1 et la C2

Le WAC "se sépare à l'amiable" de Garrido à quelques semaines du choc contre le National du Caire



Le report des demi-finales des compétitions interclubs africaines de Ligue des champions et de Coupe de la Confédération ne fut qu'une question de temps. Comme « Libé » l'avait annoncé dans son édition du vendredi 4 septembre, tout portait à croire que l'on s'acheminait vers un décalage des mois de septembre à octobre-novembre et qu'il fallait juste attendre l'officialisation des nouvelles dates une fois le comité exécutif de la CAF tenu. Et c'est ce qui s'est passé jeudi grâce à la technique de visioconférence. Enfin de compte, il a été procédé à la prise de nombreuses décisions concernant les concours et éliminatoires initiés par la Confédération africaine de football, et ce au titre des saisons sportives 2019-2020 qui peinent à connaître son terme et 2020-2021 qui restera dépendante du développement de la situation épidémiologique dans le continent frappé, à l'instar des autres continents, par le Covid-19.

Ainsi, s'il y a report des matches du dernier carré de la C1 et de la C2, c'est suite à la demande de la Fédération Royale marocaine de football qui avait saisi auparavant l'instance continentale

qui a répondu, en toute logique, par l'affirmative « eu égard aux dernières évolutions sanitaires sur la situation du trafic aérien au Maroc et sur recommandation de la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF », lit-on sur le site cafonline.com.

Pour ce qui est de la demi-finale de la Ligue des champions qui sera une affaire maroco-égyptienne, le premier match (aller) aura lieu le 17 octobre au complexe sportif Mohammed V à Casablanca entre le Raja et le Zamalek, alors que le lendemain et au même stade le WAC sera à l'épreuve d'Al Ahly. En ce qui concerne les matches retour, ils se dérouleront la semaine d'après avec Zamalek-Raja, le 23 octobre et Al Ahly-WAC, le 24 dudit mois.

En ce qui concerne la finale prévue le 6 novembre, trois options se présentent : un ultime acte au Maroc au cas où les deux qualifiés seront le WAC et le Raja, en Egypte au cas où les finalistes seront Al Ahly et le Zamalek, ou sur terrain neutre si la finale est maroco-égyptienne.

S'agissant de la Coupe de la Confédération, dont les rencontres des demi-finales et de la finale se joueront au Maroc en un seul match, le

comité exécutif de la CAF a entériné de nouvelles dates.

La première demi-finale cent pour cent marocaine ayant comme protagonistes la Renaissance de Berkane et le Hassania d'Agadir, est programmée le 19 octobre à l'Ensemble sportif Moulay Abdellah à Rabat, tandis que la seconde mettra aux prises, le 20 du mois précité au complexe Mohammed V à Casablanca, l'équipe égyptienne de Pyramids et son homologue guinéenne de Horoya Conakry.

Quant à la finale où la présence d'un club marocain est assurée, elle est prévue au complexe Moulay Abdellah avec comme nouvelle date le 25 octobre prochain.

Ces reports pourraient être en faveur des quatre équipes marocaines engagées dans ce tableau avancé de la C1 et la C2. Si le contexte sanitaire s'améliore, elles seront mieux outillées pour boucler l'exercice local et auront davantage de matches dans les jambes et de temps en vue de préparer dans les meilleures conditions leurs sorties continentales qui, hélas, se joueront à huis clos.

Sauf que de ces quatre représentants du

football national, seul le Wydad semble être dans une posture délicate après avoir jugé bon de « se séparer à l'amiable » de son entraîneur, l'Espagnol Juan Carlos Garrido à quelques semaines du choc contre le National du Caire. Il s'agit du 3ème entraîneur remercié par les Rouges au cours de cette saison après le Serbe Zoran Manojlovic et le Français Sébastien De Sabre, sans omettre l'enfant du club Abdellah Saber qui n'a pu assurer l'intérim que pour une courte période.

Les commandes techniques du Wydad ont été confiées au manager général du club, l'Argentin Miguel Angel Gamondi, appelé à la rescousse alors qu'il était pressenti au poste à partir de la saison prochaine. Sauf qu'il ne pourra pas prendre place sur le banc de touche le jour des matches du fait que le règlement ne le lui permet pas après avoir coaché au début de l'exercice en cours le Hassania d'Agadir. Et il est fort probable que sur la feuille de match, c'est le nom de l'éternel adjoint Moussa Ndwai qui sera inscrit.

Le comité dirigeant des Rouges, sous la présidence de Saïd Naciri, a résilié également le contrat du préparateur physique du club.

Mohamed Bouarab

Les décisions prises par le CE

Le Comité exécutif de la CAF s'est réuni jeudi 10 septembre 2020 par visioconférence pour discuter de l'avenir des compétitions africaines et d'autres questions connexes, dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19.

A l'issue de la réunion, les décisions suivantes ont été prises :

- Le Comité a ratifié les décisions de la Commission d'urgence de la CAF sur la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Total Cameroun 2021 et la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022.

- Assemblée générale ordinaire de la CAF 2020 se tiendra le 11 décembre 2020 à Addis-Abeba. Cependant, si la situation sanitaire reste inchangée en Ethiopie avec notamment le maintien de l'état d'urgence, la Tanzanie se présentera comme la deuxième option. L'organisation de l'AGO par visioconférence ne sera envisagée qu'en dernier recours.

- Assemblée générale électorale 2021 et chronogramme des élections

- L'Assemblée générale électorale de la CAF 2021 se tiendra le 12 mars 2021 à Rabat. Le chronogramme relatif au processus électoral pour les postes de président et de membres du comité exécutif de la CAF est le suivant :

- 11 septembre 2020 : Ouverture de la réception des candidatures
- 12 novembre 2020 : Clôture de la réception des candidatures
- 11 janvier 2021 : Communication des noms des candidats à toutes les associations nationales
- 12 mars 2021 : Assemblée générale électorale

Championnat d'Afrique des nations Total

- Initialement prévu du 4 au 25 avril 2020 et reporté en raison de la pandémie Covid-19, le tournoi final du Championnat d'Afrique des nations Total Cameroun 2020 se déroulera du 16 janvier au 7 février 2021.

- En outre, la règle du quatrième remplacement en cas de matches à prolongation sera appliquée.

- L'organisation du tournoi final du Championnat d'Afrique des nations Total Algérie 2022 en janvier 2023 sera discutée avec la Fédération algérienne de football.

- Ligue des champions féminine de la CAF
 - Chacun des six zones de la CAF organisera des qualifications pour déterminer les finalistes du tournoi à huit (8) équipes. La répartition sera la suivante : une équipe de chaque zone, une équipe du pays hôte et une équipe supplémentaire.

- Pour la première édition, l'union zonale du pays hôte aura deux représentants. Cependant, pour les éditions suivantes, le pays hôte n'aura qu'un seul représentant tandis que l'Union de zone du champion en titre qualifiera deux équipes.

- Format de la compétition
 - Les huit équipes qualifiées seront tirées au sort en deux groupes de quatre équipes chacun conformément au règlement.

- La compétition sera annuelle et se tiendra durant le second semestre.

- Coupe d'Afrique des nations féminine Total 2022

- Le tournoi final est prévu en juillet 2022

- Coupe d'Afrique des nations de beach soccer 2020

- Le Sénégal a été déclaré hôte du tournoi final.

Les finalistes représenteront l'Afrique à la Coupe du monde de beach soccer de la FIFA, Russie 2021. Les détails du tournoi final seront communiqués en temps voulu.

- Coupe d'Afrique des nations U-17 Total Maroc 2021

- Pour donner suite à une demande de la Fédération Royale marocaine de football, le tournoi final aura lieu du 13 au 31 mars 2020.

- De plus, un amendement au règlement des tests IRM a été approuvé afin de disqualifier toute équipe présentant un joueur non-éligible.

- Prochaines compétitions de la CAF

- L'appel à candidatures est lancé pour l'organisation des compétitions suivantes :

- Ligue des champions féminine 2021 et 2022

- Coupe d'Afrique des nations féminine Total - 2022

- Coupe d'Afrique des nations de beach soccer 2022

- Coupe d'Afrique des nations U-17 Total - 2023

- Coupe d'Afrique des nations U-20 Total - 2023

- Coupe d'Afrique des nations U-23 Total - 2023

- Finales de la Ligue des champions de la CAF 2021, 2022 et 2023

- Finales de la Coupe de la Confédération de la CAF 2021, 2022 et 2023

- Compétitions interclubs 2019/2020

- Saisie d'une demande de la FRMF eu égard aux dernières évolutions sanitaires sur la situation du trafic aérien au Maroc et sur recommandation de la Commission d'organisation des compétitions

interclubs de la CAF, les matches restants de la Ligue des champions de la CAF Total et de la Coupe de la Confédération de la CAF ont été reportés.

La décision a automatiquement affecté le calendrier de la saison 2020/2021, qui a été ajusté en conséquence selon le modèle suivant :

- *Ligue des champions de la CAF Total 2019/2020

- Demi-finales

- Matches aller : 17 et 18 octobre 2020

- Matches retour : 23 et 24 octobre 2020

- Finale

- 6 novembre 2020

- *Coupe de la Confédération de la CAF 2019/2020

- Demi-finales : 19 et 20 octobre 2020

- Finale : 25 octobre 2020

- Saison interclubs 2020/2021

- 1ère période d'inscription : 21 octobre - 10 novembre 2020

- 2e période d'inscription : 11-30 novembre 2020

- Tour préliminaire : 27-29 novembre 2020 et 4-6 décembre 2020

- 2e tour préliminaire : 22-23 décembre 2020 et 5-6 janvier 2021

- Réformes

- Par ailleurs, le Comité exécutif de la CAF a validé :

- La fusion des Commissions de gouvernance et d'audit

- La mise en place d'une sous-commission d'éthique au sein de la Commission de discipline

- La nomination de Yassin Osman en tant que coordinateur des organes indépendants.

Source : cafonline.com

Une cité russe promise au bouleversement grâce à son horizon chinois

Svobodny, ville isolée de l'Extrême-Orient russe, végète dans un état de délabrement avancé depuis la chute de l'Union soviétique jusqu'à l'arrivée de méga-projets tournés vers la Chine voisine, qui promettent de transformer la ville.

Dans le centre, des enfants se pressent autour d'un petit skatepark, seule attraction de la vaste et grise place Lénine. Autour, les chaussées sont défoncées, les murs couplants et décrépis.

Seuls 6% des rues ont des trottoirs, 16% des espaces publics sont éclairés, les inondations sont fréquentes lorsqu'il pleut et la couleur de l'eau du robinet tire souvent sur le rouge-brun.

Des installations sportives soviétiques restaurées et des rues éventrées par les travaux témoignent cependant des débuts d'un gigantesque projet de transformation urbaine d'ici 2030.

Le maire, Vladimir Konstantinov, croit dur comme fer que Svobodny — Libre en russe — peut désormais devenir "une des plus belles villes d'Extrême-Orient", "confortable, avec de beaux trottoirs".

Car à 150 km du fleuve Amour, marquant la frontière avec la Chine, cette cité se situe dans une région tout entière tournée vers son voisin oriental dans le cadre de la stratégie russe de "pivot vers l'Est", accentuée depuis la crispation en 2014 des relations avec l'Occident.

Deux gigantesques usines sont



en construction à 15 km du centre de la ville: une de Gazprom pour le traitement du gaz, reliée au nouveau gazoduc russo-chinois Power of Siberia, et l'autre, un site pétrochimique de Sibur fabriquant des polymères, ces granules utilisés pour fabriquer des produits en plastique, surtout pour le marché chinois.

Le quotidien des 54.000 habitants en sera bouleversé: son économie doit être multipliée par 32 et quelque 13.000 nouvelles personnes doivent s'y installer à terme.

Pendant la construction des fabriques, jusqu'à 40.000 ouvriers

viendront sur place. Un choc pour une ville qui a perdu un tiers de sa population depuis 1989.

Plus de 50 milliards de roubles (568 millions d'euros au taux actuel) - somme colossale pour une municipalité russe - sont dédiés à sa transformation, fruit d'un partenariat entre Gazprom, Sibur, l'Etat, la région, la ville et une agence d'urbanisme moscovite branchée, Strelka.

Ce ne sera pas la première mutation pour Svobodny, dont l'évolution a suivi le cours mouvementé de l'histoire russe.

Fondée à la fin du 19^{ème} siècle autour de mines d'or, Svobodny

accueille ensuite de 1932 à 1953 le Bamlag, goulag où des centaines de milliers de prisonniers construisirent la ligne ferroviaire Baïkal-Amour et un tronçon du transsibérien.

Puis Svobodny fleurit grâce aux usines militaires et de pièces automobiles. Celles-ci seront englouties par le chaos post-soviétique des années 90 et leurs ruines se dressent aujourd'hui près du centre.

Iliia Koutiriou, habitant de 34 ans, relève que la ville aux loisirs limités et aux coupures d'électricité et d'eau fréquentes a déjà commencé à changer.

"Je trouve désormais un café à emporter le matin", se réjouit le jeune homme, installé ici depuis deux ans, dans le cadre des chantiers des nouvelles usines,

Selon une enquête réalisée en ligne, les habitants veulent eux que la reconstruction, d'ici 2030, permette d'y ancrer les jeunes.

Ils demandent "des espaces publics pour les jeunes, la population vieillissante est très préoccupée par la fuite de la jeunesse", indique Semyon Moskalik, 29 ans, directeur du projet à Strelka.

La surface des logements disponible doit presque doubler, la ville doit être approvisionnée en eau propre et le chauffage au charbon et au mazout doit céder la place au gaz.

Sous les vidéos léchées du projet sur internet, les commentaires de riverains dubitatifs se multiplient cependant, accusant les autorités d'être des "rêveurs" dans le meilleur des cas. D'autres estiment qu'ils sont des "menteurs" ou qu'ils cherchent à se "remplir les poches". "C'est typique de tous les projets russes de développement urbain, les gens ne croient pas qu'ils se réaliseront. Le contraste semble trop grand entre la réalité et les images que nous leur montrent", tempère Semyon Moskalik.

Le maire reconnaît que certains habitants sont sur la défensive, mais il est convaincu que la plupart comprennent "que s'il n'y avait pas ces deux usines, la ville se retrouverait dans une situation très difficile".

Jus du réveil : Ananas, orange et citron



Ingrédients :

Pour un grand verre
2 belles tranches d'ananas
1 orange
2 petits citrons verts
Un peu d'eau

Préparation :

Couper les deux tranches d'ananas et les mettre dans le mixeur, ou extracteur de jus.

Couper les oranges et les citrons, en extraire leur jus et les ajouter au mixeur, ou mettre directement les morceaux de fruits si vous utilisez un extracteur de jus.

Y verser l'eau avant de mixer le tout

Consommer la tomate cuite plutôt que crue

On le sait : la consommation de légumes est essentielle pour être en bonne santé. La tomate, tout particulièrement, a de nombreux effets protecteurs. Mais pour en profiter, il conviendrait de la consommer cuite plutôt que crue. C'est ce que révèle le Dr Jean-Michel Cohen dans une interview accordée au Parisien. Voici pourquoi.

En salade, en ratatouille ou en gaspacho... La tomate a tout bon ! Si elle est la star des recettes estivales, ce n'est pas pour rien : fraîche et goûteuse, elle hydrate autant qu'elle ravit les papilles, car elle se décline sous toutes les formes et sous toutes les couleurs.

Mais elle présente bien d'autres avantages, notamment pour la santé. Parmi ses points forts ? Sa teneur en lycopène, un pigment qui donne sa belle couleur à la tomate, mais qui est surtout considéré comme l'antioxydant le plus puissant.

Une méta-analyse publiée en 2014 dans la revue Scientific Reports mettait par exemple en avant le rôle protecteur de la tomate contre le cancer de la prostate grâce à sa teneur en lycopène. Mais ses bienfaits ne s'arrêtent pas là ! Cet antioxydant limiterait également les risques de maladies cardiovasculaires comme l'hypertension ou les accidents vasculaires cérébraux

(AVC).

Mais pour profiter pleinement des effets bénéfiques du lycopène, il existerait une astuce simple et efficace : cuire les tomates plutôt que de les consommer crues. C'est ce que révèle le Dr Jean-Michel Cohen, médecin nutritionniste dans son dernier ouvrage Nourrir sa santé (éd. First).

Dans une interview accordée au Parisien, le spécialiste explique ce phénomène : "Quand les tomates sont crues, leur lycopène reste prisonnier à l'intérieur des cellules végétales, dont les parois sont coriaces. Il suffit de 30 minutes de cuisson pour qu'il soit libéré des cellules, se transforme en molécule active et soit davantage assimilé par l'organisme".

Le médecin nutritionniste va même plus loin, en affirmant que les tomates cuites, même lorsqu'elles sont en conserve, sont meilleures pour la santé que les tomates crues. "A titre d'exemple, le concentré de tomate renferme seize fois plus de lycopène que la tomate fraîche consommée en salade", précise-t-il.

Son conseil pour profiter encore plus des bienfaits santé des tomates cuites ? "Cuisinez-les avec de l'huile d'olive car le lycopène passe mieux la barrière de l'intestin en présence d'un corps gras", suggère-t-il.